La Médaille Militaire

N° 593 TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2021 - LE NUMÉRO 1,50€ - www.snemm.fr

Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
SNEMM

170e anniversaire de la Médaille militaire

(Voir pages 6 à 12)

page 13
Massacre des Merles le 28 avril 1944

page 22
Belfort 103 jours de résistance

page 31
Agenda historique

HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX

Rabah BECHARI
144 – Besançon

Rabah est né le 3 janvier 1942 à Tirmitine (Algérie). Engagé à l'âge de 15 ans (ce qui est exceptionnel) dans l'armée française, il a servi avec grand courage pendant de 1956 à 1962.
Au cours de cette période, il a obtenu la croix de la Valeur militaire et deux très belles citations.
De retour en France, en juillet 1962, il est d'abord affecté à Mourmelon puis rejoint avec son épouse le camp militaire de Valdahon. Toujours sous statut militaire, il poursuit son engagement au profit de son pays jusqu'au printemps 1963.
Quelques temps après, désireux de s'intégrer, il occupe différentes fonctions dans des secteurs d'activités divers.
Parfaitement intégré en Franche-Comté, il s'installe définitivement à Besançon en 1964 où naîtrons neuf enfants. Adhérent à la 144e section, il participe très activement aux multiples activités de la section et aux cérémonies patriotiques locales.
Titulaire de la Médaille militaire en 2013, il sera également décoré de la Légion d'honneur en 2016, en récompense de son parcours exceptionnel. Porte-drapeau de la section depuis 2013, il fait preuve d'une très grande disponibilité. Sa très belle tenue et ses grandes qualités morales le font apprécier des différentes autorités.

Légion d'honneur (2016),
Médaille militaire (2013),
Croix de la Valeur militaire,
Croix du combattant volontaire,
Médaille de la reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative AFN,
Diplôme de porte-drapeau.

Gérard VANHAECKE
1642 – Vélizy-Villacoublay

Gérard Vanhaecke est né le 2 juin 1948 à Montescourt-Lizerrolles (02). Il deviendra par la suite pupille de la Nation. Reçu au concours de gardien de la paix en 1967, il est appelé sous les drapeaux le 1er mars 1968 au 41e régiment d'artillerie de marine jusqu'au 1er juillet 1969. Il intègre l'école de police la même année et après un an de formation est affecté à la Compagnie Républicaine de Sécurité n°8 à Vélizy-Villacoublay pendant 15 ans. Il termine avec le grade de sous-brigadier. En 1985, il quitte la Police nationale pour le monde civil où il exerce les métiers de convoyeur de fonds puis d'agent de sécurité dans les sociétés Peugeot sport et d'Alain Prost. Retraité depuis 2006, il adhère à plusieurs associations de la Police nationale, de la Gendarmerie, à la section UNC où il est élu secrétaire pour une période de trois ans et porte-drapeau. Il rejoint la 1642e section de la Médaille militaire en 2009 en qualité de membre associé et se porte volontaire pour porter le drapeau en 2019. Il est élu membre du comité en 2020 et reçoit son diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Didier DUCHIER
886 – Saint-Maixent l'École

Didier Duchier est né le 05 janvier 1958 à Montluçon (03). Engagé volontaire (EVSP) le 22 septembre 1975 au titre du 1er régiment de cuirassiers à Saint-Wendel (RFA), promu brigadier-chef le 1er mai 1976, est désigné pour rejoindre l'ENSOA en août 1979 et la première promotion de caporaux et caporaux-chef de l'armée de Terre : promotion adjudant Sutz. Nommé maréchal des logis le 1er février 1980, rejoint son régiment. Muté le 1er août 1983 au 4e régiment de Dragons à Mourmelon. Promu au grade d'adjudant le 1er juillet 1990, il participe à l'opération Daguet dans le Golf comme chef de peloton de chars, suivi d'un séjour de 4 mois en RCA et enfin au deuxième mandat de la FORPRONU en Ex-Yougoslavie en 1992. Muté à l'ENSOA le 1er juillet 1993 au 1er bataillon comme chef de section d'élèves à la 12e compagnie. Il est promu au grade d'adjudant-chef le 1er avril 1998. Atteint par la limite d'âge, termine sa période de réserve le 05 janvier 2021. Didier Duchier adhère à la section en février 1994, rejoint le comité en janvier 2012 en tant que membre et se porte volontaire pour la fonction de porte-drapeau.

Médaille militaire (1993),
ONM : chevalier (2020),
Croix de guerre TOE avec étoile de vermeil,
Croix du combattant,
Médaille d'Outre-mer agrafe Moyen-Orient,
Médaille de la Défense nationale (bronze),
Médaille de bronze des services militaires volontaires,
Médaille de la protection militaire du territoire agrafe Carapace,
Médaille de la reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative française agrafe : Ex-Yougoslavie,
Médaille commémorative FORPRONU Ex-Yougoslavie,
Médaille commémorative Arabie Saoudite,
Médaille commémorative Koweït,
Médaille associative argent de la SNEMM (2021).

Claude THIRION
44 – Nancy et environs

L'adjudant-chef Claude Thirion est entré dans l'armée de l'Air en octobre 1967. Après un passage sur la BA 128 de Nîmes, il intègre la BA 723 de Rochefort pour effectuer sa spécialité de mécanicien automobile.
En 1969, il est affecté sur la BA 102 de Dijon, Il y restera jusqu'en 1976. Sur sa demande il rejoint pour deux ans la BA de Ouakam au Sénégal. À l'issue, il est muté sur la BA133 de Nancy-Ochey. En 1990 il rejoint de nouveau la BA 102 de Dijon afin d'occuper le poste de chef du centre auto-école régional et devient l'adjoint du commandant de l'Escadron Régional de Transport Automobile. Il quitte l'armée de l'Air en 1997 avec le grade d'adjudant-chef. Il a reçu la médaille de bronze de la Défense nationale en 1990 et la Médaille militaire en 1997. Il rejoint la 44e section des Médaillés militaires de Nancy et environs en 2010. Membre du comité élu en 2018, il devient porte-drapeau de la section en 2019.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).
Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction

José Miguel REAL
Président général

Cher(e)s sociétaires, cher(e) abonné(e)s,

Malgré une année 2021 où la crise sanitaire s'est encore trop souvent invitée pour troubler nos existences sociétales, familiales, et professionnelles, l'activité de notre Société a été foisonnante. Le nouveau Conseil d'administration s'est attelé au cours des derniers mois à la réforme de la SNEMM. Il y a quelques semaines, les délégués de droit et élus représentants les membres titulaires, membres associés et dames d'entraides se sont retrouvés à la Grande Garenne afin d'élaborer de nouveaux statuts. Ce rassemblement a permis de recueillir les attentes des délégués qui portent la voix des sociétaires, le cœur de notre association. Nos échanges ont été constructifs et chacun a pu exposer son point de vue. Cette ébauche de nos futurs statuts sera d'ici quelques jours soumise au ministère de l'Intérieur pour vérification de la conformité de ceux-ci. Le Conseil d'administration espère pouvoir les soumettre au vote de vos délégués en juin prochain lors de notre assemblée générale qui aura lieu à Saint Maixent.

Depuis septembre le secrétaire général, des administrateurs et moi-même sommes allés à votre rencontre : sociétaires, présidents de sections et d'unions départementales. Nous avons pu à chaque fois mesurer par vos encouragements que notre action de réforme en profondeur est favorablement perçue et que les heures que consacrent les administrateurs ne sont pas vaines.

Cette période de fin d'année est celle du bilan de l'année écoulée, mais c'est aussi le moment où nous nous tournons vers l'avenir et vers 2022 qui approche à grand pas. Le 22 janvier 2022, la Médaille militaire fêtera son 170e anniversaire. L'année sera ponctuée par des évènements commémoratifs dont certains sont d'ores et déjà annoncés dans ce numéro. Profitons de cette année mémorielle pour faire connaitre la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire qui, depuis 1904, porte les valeurs de notre prestigieuse décoration. Nous devons être les Ambassadeurs de notre association.

Je vous présente ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de réussite, de santé et de prospérité. Que 2022 soit une année remplie de joie, une année pleine d'espoir, avec le bonheur de le vivre au quotidien et de pouvoir le partager.

« Qui s'y frotte s'y pique »
Devise du 110e Régiment d'Infanterie

CHERS LECTEURS, CHÈRES LECTRICES

Après deux ans et demi à la tête de la rédaction de notre revue en tant que concepteur rédacteur, Monsieur André Géry et les membres du comité de rédaction qui l'ont secondé ont décidé de cesser leurs activités rédactionnelles.

En qualité de Directeur de la publication je tenais à les remercier pour le temps consacré à celle-ci ainsi que pour la qualité apportée à notre revue.

Je veux également à travers ces remerciements adresser un très grand merci aux contributeurs de la revue qui à chaque fois nous fournissent des articles de qualité.

José Miguel Real
Président général

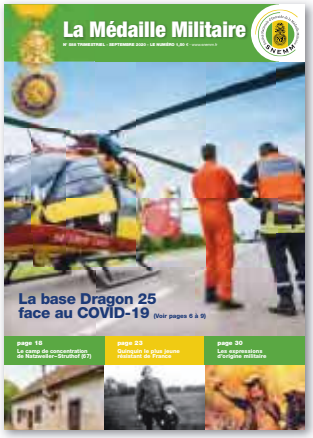

Sommaire

N° 593 – 118e année – 4e trimestre 2021 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr

SERGENT RAPHAËL MASSON
P 18

3 — Le mot du président

4 — Les dernières infos

6 — La Médaille militaire à travers les siècles et les principaux conflits 1852-2022

13 — Massacre des Merles le 28 avril 1944

14 — Accueil du maréchal des logis-chef du Train Guillaume V. dans les Alpes-Maritimes

17 — Honneurs à la jeunesse

18 — Sergent Raphaël Masson

21 — Informations juridiques et sociales

22 — Belfort 103 jours de résistance et la révélation d'un stratège

24 — Remplacement des VBRG

25 — Médaille militaire et règlementation

27 — Quand le devoir de mémoire traverse la France de Monaco à Calais

29 — La mort d'Hubert Germain, le dernier compagnon de la Libération

30 — Paroles et Musique

31 — Agenda historique

32 — Notes de lecture

33 — Saints patrons

34 — Vie des UD et des sections

41 — Médaillés à l'Honneur Carnet - Errata

42 — Décès

46 — **Bulletin d'adhésion – Contacts**

48 — Boutique

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage: 17 000 exemplaires • Directeur de la publication : José Miguel Real • **Concepteur-Rédacteur : André Géry** • Membres du comité de rédaction : Jacques André, Michel André, Jean Denis Grobsheiser, Eric Lefort, Alain Bonte • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 07 86 72 54 39 • **www.snemm.fr** • Abonnement annuel : 6,00 € • N° Commission paritaire 1022 A 07121 • Réalisation : Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Estimprim - ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt légal : septembre 2021.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi (fermés le samedi) de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h (fermés de 12 h à 13 h)

Encart jeté sous film : France Abonnements

Remerciements à la 162e section d'Arras, à son président Jean-Claude Maury, et à la famille Dubuc, pour le prêt du cadre qui a servit de support pour la photo de couverture.

La Médaille militaire à travers les siècles et les principaux conflits 1852-2022

La Médaille militaire a été instituée, 50 ans après la Légion d'honneur, le 22 janvier 1852 par Napoléon III. Il entend ainsi honorer les mérites de ses meilleurs hommes de troupe et augmenter les moyens mis à sa disposition pour récompenser ses soldats.

Au début, le nouveau ruban jaune et vert suscite plus de méfiance que d'enthousiasme de la part des soldats. Tout change lors de la deuxième cérémonie de remise de décoration, le 10 mai 1852. Ce jour-là, Louis Napoléon décore 1 705 soldats et sous-officiers devant 80 000 soldats et une foule immense de Parisiens massés sur le Champ de Mars.

« Soldats, combien de fois ai-je regretté de voir des soldats et des sous-officiers rentrer dans leurs foyers sans récompense, quoique par la durée de leurs services, par des blessures, par des actions dignes d'éloges, ils eussent mérité un témoignage de satisfaction de la patrie ! C'est pour le leur accorder que j'ai institué cette médaille. Elle assurera 100 francs de rente viagère ; c'est peu, certainement ; mais ce qui est beaucoup, c'est le ruban que vous porterez sur la poitrine et qui dira à vos camarades, à vos familles, à vos concitoyens que celui qui la porte est un brave. » Mais surtout, il fait avec habileté, le même jour, le choix d'épingler la décoration sur l'uniforme de deux nouveaux maréchaux de France, en « récompense suprême ». Cette initiative, étendue plus tard aux généraux et aux amiraux ayant rendu des services exceptionnels, assure pour toujours le prestige de la Médaille militaire.

L'acte est symbolique les soldats les plus anonymes et les plus grands chefs de guerre sont réunis sur un pied d'égalité sous une même devise *Valeur et Discipline*. Depuis, l'histoire de la Médaille militaire se confond avec celle des grands conflits du XXe siècle :

Napoléon III.

Les caractéristiques de l'insigne furent fixées par le décret du 22 février 1852, et sa réalisation fut confiée au graveur général des monnaies Désiré-Albert Barre.

- **Sur l'avers :** le nom du prince-président Louis-Napoléon entoure l'effigie de celui-ci.
- **Sur le revers :** un médaillon central doré portant l'inscription ; VALEUR ET DISCIPLINE, est entourée par une fine auréole émaillée de bleu. Une couronne de laurier argentée entourant l'ensemble.

Le ruban de la Médaille militaire est en tissu de couleur jaune ocre encadré d'un liseret vert. (Ruban qui rappelle celui de l'ordre de la couronne de fer, créé par Napoléon 1er en 1807 ainsi que le souhaitait Napoléon 3).

Le modèle Second Empire se différencie du précédent, par l'aigle surmontant, non plus le médaillon central, mais la couronne de laurier l'entourant. Les ailes de l'aigle apparaissent ainsi nettement détachées du module.

Rappel des principaux conflits

Sous le Second Empire
GUERRE DE 1870-1871
Guerre Franco-Prussienne
19 juillet 1870 - 29 janvier 1871

Quelques Médaillés militaires célèbres
Les maréchaux Mac-Mahon, Canrobert, Bazaine, les généraux Faidherbe (GCLH), Chanzy.

Le colonel Denfert-Rochereau, par Étienne Carjat (1878).

Le 18 juillet 1870, la France de Napoléon III entre en guerre contre la Prusse de Guillaume 1er, alliée à plusieurs états allemands. Ce conflit va provoquer en quelques mois la chute du Second Empire et favoriser la proclamation de la IIIe République le 4 septembre 1870. En effet en 1870, l'État allemand tel que nous le connaissons actuellement n'existait pas. À la place d'un grand état unifié se trouvaient différents états de tailles variables et de statuts différents (royaumes, grands duchés, duchés, principautés et même des villes indépendantes). Ces états avaient plus ou moins des liens d'entente entres eux.

Quelques faits marquants de ce conflit

6 août
Le maréchal Patrice de Mac-Mahon (1808-1893) s'engage dans la bataille de Frœschwiller-Woerth. Ses troupes sont mises en déroute et Mac-Mahon abandonne l'Alsace aux Allemands. Le même jour, le général Frossard abandonne la Lorraine.

18 août
Les batailles de Saint-Privat et Gravelotte ont lieu entre 190 000 prussiens et 115 000 français. Le combat sanglant se solde par une victoire allemande. Les troupes françaises se replient sur la ville de Metz, forteresse qui résiste encore en Lorraine.

31 août-1er septembre
Défense du village et du pont de Bazeilles (Ardennes). Une cinquantaine de soldats français étaient retranchés dans une auberge et ont tenu tête aux soldats bavarois entre le 30 août et le 1er septembre. Il ne restait que quelques survivants, obligés de se rendre par manque de munitions. Cette auberge est devenue célèbre sous le nom de la « maison de la dernière cartouche ».

Belfort, cité alsacienne à l'époque sera assiégée à partir du 3 novembre 1870 jusqu'au 18 février 1871 soit 103 jours. (Récit en pages 22 et 23).

La chute de l'Empire, l'exil de Napoléon III et de la famille impériale
Après la bataille de Bazeilles, la situation s'aggrave. Le 1er septembre c'est la bataille de Sedan : Napoléon III rentre dans la ville et fait hisser le drapeau blanc dans la citadelle. Le lendemain Napoléon III capitule et il est fait prisonnier par les prussiens. Après sept mois de captivité en Allemagne il part en exil en Grande-Bretagne. Le Second Empire est fini et la République proclamée.
Sur notre Médaille, à la chute de l'Empire, l'aigle est remplacé par un trophée d'armes et l'effigie de Louis Napoéon a fait place à celle de la République française tandis que, sur le revers, la devise *Valeur et Discipline* reste (décret du 8 novembre 1870) et en 1951 un nouveau décret supprime « 1870 » qui figurait sur le précédent modèle.

Une défaite inévitable et de lourdes conséquences pour le pays
Le 28 janvier 1871, un premier armistice est signé et un mois plus tard, le 26 février, des préliminaires de paix sont signés à Versailles. Le traité de Francfort est ratifié le 10 mai 1871. Il met fin à la guerre franco-allemande de 1870-1871.
Les obligations de la France sont lourdes.

- L'Alsace, la Moselle, une partie de la Meurthe et des Vosges sont cédées à l'Empire allemand. Cette nouvelle frontière est sous l'occupation allemande pendant deux ans. La dernière place forte française, Verdun, n'est évacuée par les Allemands que le 16 septembre 1873.
- Le département du Haut-Rhin est cédé à l'Empire allemand, à l'exception de l'arrondissement de Belfort, certainement en reconnaissance de la vaillance de ses défenseurs. Le territoire de Belfort deviendra un département français à part entière en 1922.
- La France doit verser une indemnité de 5 milliards de franc-or en trois ans. Napoléon III est mort en exil le 13 janvier 1873. L'Alsace et une partie de la Lorraine ne reviennent à la France qu'à la signature du traité de Versailles le 28 juin 1919.

De très nombreux soldats furent décorés de la Médaille militaire lors de ce conflit. L'absence d'archives ne nous permet pas d'en donner le nombre.
D'autres personnalités étrangères recevront notre médaille :

- Le général d'armée Alphonso La Marmora, ministre de la Guerre du roi de Sardaigne, le 16 août 1856.
- Sir William Godrington, général des armées de la reine de Grande-Bretagne, le 16 août 1856.

- Le grand-duc Nicolas Nikolaievitch, général du génie de l'armée impériale russe, le 18 mai 1880.
- Le prince Charles de Roumanie, le 8 mars 1881.
- Le chargé d'affaires du royaume de Roumanie Grégoire Ghika, sergent aux francs-tireurs de Paris.
- Le général Dragomirov, gouverneur de Kiev, le 14 juin 1899.

Sous la troisième République
PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
28 juillet 1914 – 11 novembre 1918

500 000 Médailles militaires*, à titre posthume pour la plupart.

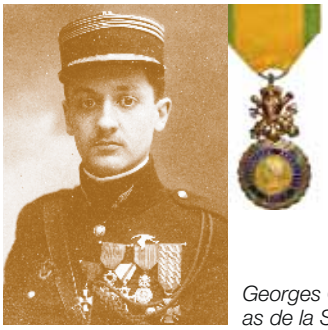

Georges Guynemer, as de la SPA 3.

Médaillés militaires célèbres
Les maréchaux Joffre, Foch, Gallieni, Pétain.

Des personnalités étrangères
Albert 1er roi des Belges (1914), Alexandre de Serbie (1915), Victor Emmanuel III roi d'Italie (1917), Alphonse XIII roi d'Espagne (1920).

André Maginot, parrain de la 325e promotion de l'ENSOA.

Des civils
Jean Bouin (médaille d'argent aux JO de 1912), Charles Péguy, Louis Pergaud, le caporal Peugeot.

1er août 1914
Début de la Première Guerre mondiale
Quatre jours après que l'Autriche-Hongrie a déclaré la guerre à la Serbie, suite à l'assassinat de l'archiduc d'Autriche à Sarajevo, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, tandis que la France ordonne la mobilisation générale. Le 3 août, l'Allemagne déclarera la guerre à la France et le 4 août ses troupes violent la neutralité de la Belgique. Toutes les grandes nations européennes entrent dans le conflit avec l'idée qu'il sera court. Cette guerre est avant tout une guerre de tranchées. Pendant de longs moments, ni les Français ni les Allemands ne réussirent à avancer.

Durant quatre années, les soldats sont contraints de rester confinés dans les tranchées sur le front. Ils vivent, dorment et mangent dans la boue, le froid et sous un déluge de bombes dans des conditions sanitaires et morales déplorables. Difficile d'expliquer Verdun, la tranchée des baïonnettes, le chemin des dames, les taxis de la Marne, Douaumont, Vaux, autant de noms qui ne s'effaceront pas de la mémoire collective.

L'histoire de la Première Guerre mondiale ne peut pas se résumer qu'à ces lieux où les cicatrices de la mort et de la souffrance sont encore présentes. Le Nord de la France (les Hauts-de-France aujourd'hui) a également payé un large tribut à ce conflit. De nombreux sites de mémoire en témoignent. (Vimy, Maubeuge, l'Artois Loos, la Somme, etc…)

Le nombre de Médailles militaires concédées lors de ces conflits, (plus de 500 000, hélas pour la plupart attribuées à titre posthume) n'a d'égal que le respect qui est dû à ces héros et au devoir de mémoire que nous imposent ce qu'ils ont vécu au cours de ces terribles années.

Cette guerre a détruit l'Europe, sur le plan géographique, économique et surtout humanitaire. La France a perdu 10% de sa population masculine sans compter les blessés, les amputés et les défigurés. Un désastre.
Au début du mois de novembre 1918, l'Allemagne demande aux alliés l'armistice. Il sera signé le 11 novembre dans un wagon à Rethondes dans la forêt de Compiègne.

1re Guerre mondiale, Maroc.
Encore général, Hubert Lyautey demande à l'adjudant Caviglioli de lui remettre la Médaille militaire afin d'honorer le corps des sous-officiers et en signe de reconnaissance pour leur participation à l'œuvre accomplie.

Général Lyautey.

SECONDE GUERRE MONDIALE
1er septembre 1939 - 8 mai 1945

Médaillés militaires célèbres
Les maréchaux Leclerc, Juin, de Lattre. Les généraux (ca) Paul Arnaud de Foiard, Georges Catroux.

Des civils
Jean Gabin, Jean Moulin, et 16 600 autres connus ou inconnus*.

Des personnalités étrangères
Les présidents des USA, Franklin Roosevelt (1947), Dwight Eisenhower (1952). L'empereur d'Ethiopie Hailé Sélassié (1954). Le maréchal Montgomery (1958).

Pierre Clostermann.

Pierre Clostermann a à son actif, un palmarès impressionnant : plus de 2000 heures de vol, dont près de 600 de vol de guerre, 33 victoires aériennes homologuées et 5 probables, ce qui fait de lui le premier as des chasseurs français de la Seconde Guerre mondiale. De plus, il a détruit au cours d'assauts en vol rasant 225 camions, 72 locomotives, 5 tanks, 2 vedettes lance-torpilles et une quantité considérable de matériel ennemi.

Said Yeddou, parrain de la 313e promotion de l'ENSOA.

Une page tragique de notre histoire

Le 1er septembre 1939, l'Allemagne hitlérienne envahi la Pologne. Ce pays est annexé le 6 octobre par les Allemands et les Soviétiques. Le 9 avril1940, l'Allemagne prend possession du Danemark qui capitule après deux heures de combats, puis ce fut le tour de la Hollande qui capitule le 14 mai 1940. L'invasion de la Belgique débutera le 10 mai 1940 et s'en suivra la capitulation après 18 jours de combat.

Le 13 mai 1940 les Allemands attaquent la France. L'exode, la terreur, l'entrée dans Paris, et le 17 juin le maréchal Pétain est nommé président du conseil et demande l'armistice, qui sera signée le 22 juin. Depuis Londres où il est arrivé la veille, de Gaulle lance l'appel à la résistance le 18 juin 1940. La France se vide de ses hommes, de ses œuvres d'art de ses bibliothèques, La collaboration avec les nazis devient officielle et la chasse aux juifs s'intensifie, la France est torturée moralement et physiquement, mais la Résistance s'organise depuis Londres, En France la milice est créée par le régime de Vichy pour lutter contre la Résistance et aider les forces allemandes. En février 1943, le STO (service du travail obligatoire) est créé. Notre pays perd en partie ses forces vives et sa jeunesse. Le 21 juin 1943, Jean Moulin un des principaux artisans de la Résistance est arrêté à coté de Lyon, il meurt au cours de son transfert vers l'Allemagne. Le 29 décembre 1943, les principaux groupes de résistants s'associent pour former les Forces Françaises de l'Intérieur. Pour les contrer, la milice se substitue à la police et s'associe avec la Gestapo. Les préparatifs des débarquements se précisent, ce qui va intensifier les bombardements meurtriers (Marseille, Nantes). Ces débarquements se dérouleront en Normandie à partir du 6 juin 1944 et en Provence à compter du 15 août. Ce grand engagement de nos alliés sonnera la révolte générale et l'effondrement à court terme du régime nazi.

Le 8 mai 1945 La Seconde Guerre mondiale prend fin, sur le théâtre d'opérations européen, par la capitulation sans condition du troisième Reich.

Ces années de Guerre mondiale constituent le conflit armé le plus vaste que l'humanité ait connu, mobilisant plus de 100 millions de combattants de 61 nations, déployant les hostilités sur quelque 22 millions de kilomètres, tuant environ 62 millions de personnes, dont une majorité de civils.

Sous la quatrième République
GUERRE D'INDOCHINE
19 décembre 1946 - 21 juillet 1954

11 400 Médaillés militaires*

Major Compagnon, 298e promotion de l'ENSOA.

Le major Compagnon terminera sa carrière avec onze citations, (5 palmes, 2 vermeil, et 4 argent), six blessures de guerre. Officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, officier de l'ordre national du Mérite Le major Joseph Compagnon restera une légende parmi ses pairs de l'Indochine, de l'Algérie et de toute l'arme blindée cavalerie. Il a été parrain de la 298e promotion de l'ENSOA.

Hubert Lame, 324e promotion.

Grand officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, croix de guerre 39-45 obtenue à l'âge de 18 ans,

croix de guerre TOE avec 5 citations, croix de la Valeur militaire avec 5 citations. A participé aux conflits d'Indochine et d'Algérie. Il quittera le service actif après 17 ans, et sera élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur par le général Cann qui fut chef de section à ses côtés en Algérie.

La guerre d'Indochine a opposé les troupes françaises aux troupes du Vietminh, des combattants communistes de nationalités vietnamiennes.

Après les bombardements atomiques sur Nagasaki et Hiroshima, l'empereur vietnamien Bao Dai perd la protection des japonais et le Vietminh proclame un gouvernement révolutionnaire. En mars 1946, la France reconnait la toute nouvelle République démocratique du Vietnam, en échange de quoi ce pays restera lié à la France au nom de l'Union française, scellée en 1887.

De très nombreux grands militaires français, officiers et sous-officiers et hommes du rang, tous engagés, vont partir pour ce pays lointain et hostile. Ils vont tous faire preuve d'héroïsme dans de multiples circonstances et durant de longues années. Citons en quelques-uns, Salan, Shoendoerffer, (MM), Bigeard, de Castries, Ely, des milliers d'autres ; tous méritent notre admiration et notre respect.

Face à eux, Giap, grand tacticien et respecté même de ses ennemis, et Hô Chi Minh, homme politique vietnamien, ont été les grandes figures et le symbole de la lutte pour l'indépendance du Vietnam.

En 1953, cette guerre continue de peser lourdement sur les finances françaises à peine remise du conflit précédent. Comprenant qu'en Extrême-Orient, la France lutte pour le maintien de la puissance occidentale contre le communisme, les américains accordent une aide substantielle La conjonction d'un conflit sous-jacent en Afrique du nord, les grandes offensives menées par le général Giap, la France s'enlise dans ce conflit. Les décisions à prendre sont politiques. Malgré le courage des combattants français les points tombent les uns après les autres. Diem Bien Phu tombe le 7 mai 1954 après 57 jours passés sous un déluge de feu. Cette défaite locale, qui a couté 1571morts côté français et 10000 coté vietnamien, sonne le glas.

À Genève le représentant d'Ho Chi Minh présente la proposition de la République démocratique du Vietnam qui réclame la reconnaissance de l'indépendance et le retrait de toutes les forces étrangères.

Les 20 et 21 juillet les accords sont signés à Genève, il y aura deux Vietnam séparés par le 17e parallèle. Le cessez-le-feu est proclamé. La guerre a couté à la France 3 milliards de francs, 92000 morts dont 19000 français.

GUERRE D'ALGÉRIE
1er novembre 1954 -
1er septembre 1962

7000 Médaillés militaires*

Insigne promo Jean Cretin.

Quelques Médaillés militaires célèbres
Général Raoul Salan, Joseph Compagnon, Jean Cretin et des centaines d'autres.

François Coupard
Officier Légion d'honneur, Médaillé militaire, croix Valeur militaire. Quatre citations : palme, étoile vermeille, médaille du combattant volontaire, médaille du combattant,

François Coupard.

médaille d'honneur service de santé argent. + de 450 blessés évacués. 854 missions en 1046 heures de vol de guerre.

Adjudant-chef Pierre Saivres

Chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, croix de guerre 39-45 avec une citation, croix de guerre TOE avec 3 citations (palme, vermeil et argent), croix de la Valeur militaire avec une étoile d'argent.

Cité dès l'âge de 18 ans alors qu'il combattait au sein d'une unité des FFI, Pierre Saivres poursuit son engagement en Indochine, puis en Algérie. Partout il se distingue par sa bravoure et ses qualités de meneur d'hommes. Il quitte le service actif en 1960 pour exercer le métier d'agriculteur dans la région de Niort.

Major Abdelkader Kenane
Issu d'une famille très modeste, Abdelkader Kenane s'engage dès l'âge de 17 ans au 20e bataillon de chasseurs portés près d'Oran.

Présent sans interruption sur le territoire nord-africain, il fait preuve de qualités exceptionnelles tout au long de sa carrière qu'il terminera en 1994 avec le grade de major. Officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire depuis 60 ans, commandeur dans l'ordre national du Mérite, croix de la Valeur militaire avec 6 citations (1 palme et 5 étoiles de bronze), médaille des blessés avec 1 étoile, médaille d'or jeunesse et sports.

Abdelkader Kenane

La guerre d'Algérie, menée par la France de 1954 à 1962 contre les indépendantistes algériens, prend place dans un mouvement de décolonisation qui touchera également d'autres grands pays comme l'Angleterre. Des conflits internes au peuple algérien, auquel était mêlée une communauté française d'Algérie (les pieds noirs) prennent de l'ampleur et c'est l'escalade.

En mars 1956 le gouvernement de G. Mollet décide de faire appel au contingent ; 450 000 soldats contre 25 000 combattants algériens. L'impuissance de la IVe République a rétablir la paix est exploitée. Les querelles divisent les partis, et provoquent la rupture de la majorité du front républicain en 1957.

Le 15 mai 1958, le général de Gaulle se dit *« prêt à assumer les pouvoirs de la République »*. C'est alors la recherche de la paix. Reste cependant le problème de la pacification de l'Algérie sans laquelle l'autodétermination est improbable.

Les accords d'Evian signés le 18 mars 1962, donnent la souveraineté à l'État algérien.

En France, le traumatisme causé par la guerre d'Algérie est en partie effacé par les pieds noirs, mais n'est pas oublié. En revanche, le cas des harkis, ces supplétifs algériens de l'armée française, reste le dernier vestige douloureux de la guerre d'indépendance de l'Algérie.

Au cours de cette période, 7 000 Médailles militaires ont été concédées.

Par la suite et encore aujourd'hui, de très nombreux appelés du contingent reçoivent cette belle Médaille.

Sous la cinquième République
OPEX - LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES
19 juillet 1961

L'adjudant-chef Joël Gazeau
Il est titulaire des décorations suivantes : Médaille militaire croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec une étoile de bronze, croix de la Valeur militaire avec une palme et une étoile de bronze, croix du combattant, médaille d'Outre-Mer avec agrafes « Moyen-Orient », « Tchad » et « Somalie », médaille d'or de la Défense nationale avec agrafes « Troupes de Marine ».

Michel Gouas
Chevalier de la Légion d'honneur en 2004, Médaille militaire en 1980 à titre exceptionnel, chevalier de l'ONM en 1986, croix de guerre TOE avec étoile d'argent, croix de la Valeur militaire avec 2 citations (palme et étoile de bronze), médaille des blessés (2 étoiles), palme d'or du courage et du dévouement.

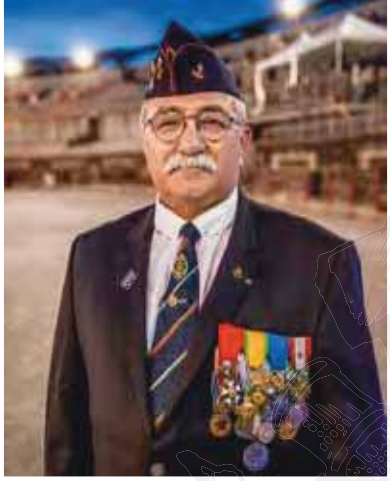

Président actuel de la 125e section de la Médaille militaire de Vannes.

Depuis des décennies, les noms liés aux OPEX, comme Serval, Sangaris, Barkhane, Chammal, Amitié, Apagan, nous sont familiers, tant ils sont lus et entendus dans les médias. Les opérations extérieures, terme qui s'est imposé dans les années 2000, occupent une grande place dans l'actualité, et trop souvent, malheureusement, à l'occasion du décès d'un militaire sur un théâtre d'engagement.
L'expression « opération extérieure » permet de désigner les interventions des forces armées à l'étranger, au sens de l'article 35 de la Constitution de 1958. Dès la prise de décision par le chef de l'État d'engager nos forces armées sur un théâtre d'opération jusqu'au retour de nos soldats, c'est toute une chaîne de commandement dans les états-majors et un ensemble de services qui sont mobilisés pour s'assurer de l'efficacité de la mission qui leur a été confiée.
Il n'existe pas de cadre juridique unique des opérations extérieures ni même une seule définition juridique. Depuis plus de cinquante ans, la France s'engage militairement sur des théâtres d'opérations qui donnent lieu à des conflits et interventions de nature différente, obligeant le cadre juridique à s'adapter.

Les opérations extérieures engageant des moyens militaires français résultent soit d'un mandat de l'ONU, soit d'une décision de l'Union européenne, soit de la décision de la France de participer à une coalition internationale, soit enfin d'une initiative purement française, notamment en Afrique au titre des accords de coopération et

Monument OPEX dédié aux militaires morts.

de défense passés avec la plupart des anciennes colonies françaises et quelques autres pays.

Les opérations de maintien de la paix décidées par l'ONU peuvent être conduites directement par elle ou confiées à une organisation internationale (OTAN, UE) ou bien plus rarement menées par un pays dirigeant le cas échéant une force multinationale, qu'elle mandate alors via une résolution prise en Conseil de sécurité des Nations unies.

Objet d'histoire, les opérations extérieures tendent à devenir, tout comme le souvenir des conflits plus anciens tels que les deux guerres mondiales, un enjeu de transmission de la mémoire des femmes et des hommes qui en ont été les acteurs, et notamment à la jeunesse. Mémoire vivante, les soldats engagés en OPEX témoignent et transmettent aux plus jeunes les valeurs qui les animent.

Un monument érigé en hommage aux soldats morts en opérations extérieures.
Le 18 avril 2017, le président de la République François Hollande a posé la première pierre du monument en l'honneur des militaires tombés en opérations extérieures de 1963 à ce jour. Le 11 novembre 2019, le président Emmanuel Macron a inauguré ce monument, situé dans le jardin Eugénie-Malika Djendi du Parc André-Citroën (Paris 15e arrondissement).
Les noms des militaires (549 au jour de l'inauguration, soit le 11 novembre 2019) morts en opérations extérieures depuis 1963 sont gravés sur un mur comportant 37 plaques en laiton.

Les noms des militaires (2 femmes, 547 hommes) sont regroupés par théâtres d'opération (17 au jour de l'inauguration), puis classés par date de décès. De l'espace est laissé libre pour graver d'autres futures victimes (OPEX en cours et futures).

Pour les autres conflits postérieurs les règles de confidentialité ont conduit à des concessions qui n'étaient pas reliées à un conflit particulier mais à des opérations extérieures (OPEX) trop rarement identifiées dans la publication du décret pour permettre une statistique.

Jusqu'à ce jour notre Médaille militaire a survécu à ces multiples conflits. Ceux qui ont l'honneur de la porter aujourd'hui ont et doivent garder en mémoire les sacrifices consentis par nos ainés depuis sa création.

Notre société nationale a été créée en 1904. L'ensemble de ses adhérents portent haut et fort ses couleurs et notre devise. La cohésion entre Médaillés militaires, l'intérêt que nous portons aux vraies valeurs de notre pays, l'altruisme, nous feront traverser encore d'autres siècles. ★

*** Tableaux spéciaux**
Les tableaux spéciaux sont des dispositifs mis en place lors de certaines guerres, qui permettent au ministère des armées d'attribuer directement la Médaille militaire sans passer par la procédure habituelle d'étude des dossiers par le conseil de l'ordre, décision du chef de l'État, publication des décrets. Une régularisation administrative intervenait à la fin des conflits.

Aujourd'hui de nombreuses Médailles militaires sont toujours conférées à la suite de la mise en place de cette procédure.

CÉLÉBRATION DES 170 ANS DE LA CRÉATION DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Le 10 février 2022

En matinée :

- **Dépôt de gerbes** au caveau des gouverneurs, et au pied des cénotaphes des maréchaux Foch et Lyautey.
- **Vernissage de l'exposition** marquant les 170 ans de la Médaille militaire au cercle national des Armées.

En soirée :

- Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Massacre des Merles le 28 avril 1944

Le 28 avril 1944, des SS de la division Brehmer, renforcée par des miliciens et la Phalange nord-africaine, ont massacré six civils et quatre résistants au village des Merles, à Saint-Martin-de-Fressengeas (Dordogne).

RÉCIT ÉDITÉ QUELQUES JOURS APRÈS LE MASSACRE DES MERLES DU 28 AVRIL 1944 PAR MONSIEUR FLORINDO TÉSEI, CRÉATEUR, EN HOMMAGE À SES CAMARADES DE CE MONUMENT.

Souvent j'ai pensé à vous, mes chers camarades des Merles, petit hameau de la Dordogne. Mes pauvres copains, je vous ai vu pour la dernière fois quelques minutes seulement avant que les mercenaires de la « Phalange africaine », à la solde des assassins de Berlin, vous massacrent et vous torturent.

C'est le temps qui m'a manqué jusqu'à ce jour pour faire le récit de la « Stroff Expédition » des Merles.

Aujourd'hui, je vais parler de vous pour que chacun sache comment on vous assassina et comment fut pillé le village.

Il était environ 6 heures du soir le 28 avril 1944, nous étions en train de travailler dans un champ, quand nous parvint le bruit d'une première rafale de mitraillette puis celui d'une fusillade nourrie.

« *Que faire ?* » Me dit mon vieil ami Mazeau qui travaillait avec moi ; Fuir ? Impossible on tirait au hasard de toutes parts.

Après de courts instants consacrés à la réflexion on décida de ce rendre tranquillement, « du moins en apparence », chez soi, l'outil sur l'épaule. En route, on croisa les Boches qui, par hasard, ne nous aperçurent pas. Nous pensions être sauvés, malheureusement, le village était bel et bien encerclé et arrivés au seuil de notre maison, nous eûmes la désagréable surprise d'être arrêtés, puis emmenés le long d'un chemin où se trouvaient déjà sept de nos voisins, arrêtés eux aussi.

Cinq d'entre eux avaient le visage couvert de sang ; on les avait battu pour les faire parler, mais sans succès ; Les bourreaux n'avaient rien pu tirer d'eux.

Pendant qu'une équipe nous gardait, une autre équipe pillait le village. On entendait, de tous côtés, des coups de feu. C'était les bandits d'Hitler qui tuaient à coups de fusils et de mitraillette, poules, lapins, porcs ; d'autres dévalisaient les maisons.

Tous leurs étaient bon : draps, linge de corps « jusqu'aux vêtements d'un bébé de trois ans ».

On a évalué à près d'un million de francs le total des vols commis de la sorte en numéraire et en objets.

Leurs besognes achevées, les camions chargés, les sauvages Nazis se rassemblèrent au centre du village. Là, un officier me libéra ainsi que quatre de mes camarades.

Quelques minutes après, on entendait le bruit d'une rafale : c'était les autres qu'on fusillait, tandis que des lueurs sinistres de l'incendie s'élevaient vers le ciel ; puis, on entendit le vrombissement des moteurs : les Assassins s'en allaient.

Ensuite ce fut le silence, un silence de mort, d'instant interrompu par l'écroulement des charpentes consumées ; les barbares avaient incendié la maison et les bâtiments de Mme Veuve Tremoulinas.

Au matin on découvrit le cadavre de son fils Raoul, âgé de 19 ans, criblé de balles et égorgé. À côté de lui six autres corps, presque tous achevés de la même façon « après la fusillade, l'égorgement ».

Certains portaient une entaille qui, partant de l'oreille atteignait l'épaule et une autre formant croix avec la première. Un sadique avait signé son « travail ».

On découvrit encore un mort dans le jardin, un autre (Tarzan) dans un champ de blé, un troisième dans le bois tout proche. Dix tués, en tout.

Dix innocents massacrés avec férocité, dont six maquisards, et quatre civils, l'un d'eux père de cinq enfants.

Ce ne sont pas des soldats : ce sont des assassins.

Ces dix innocents n'avaient commis d'autre crime que le rêve de libérer leur patrie.

Le petit Raoul Tremoulinas revenait de son travail, de même Boulanger, père de cinq enfants, rentrait des champs. François Cholet, lui, venait de prendre son tour de garde sur la voie, à Thiviers ; de même Pierre Magnes, qui rentrait de son travail.

Tous ont été assassinés sans aucune explication, sans interrogatoire. À la manière des « Fascistes ». ★

Florindo Tései

Accueil du maréchal des logis-chef du Train Guillaume V. dans les Alpes-Maritimes

Depuis 2014, l'Union locale des anciens combattants du Mentonnais (dont le comité de la SMLH de Menton, la SNEMM 1re section des Médaillés militaires, le comité de l'Association nationale des membres de l'ONM, l'Association France États-Unis du 06, l'Association des officiers de réserve et honoraire du Mentonnais, section de Menton de l'Amicale des anciens marins et marins anciens combattants, et les chasseurs à pied anciens des bataillons alpins et mécanisés), offre un séjour d'une semaine à un militaire blessé physiquement ou post-traumatique en OPEX, seul ou avec sa famille. Nous sommes le seul département à mettre en œuvre cette action particulière.

Depuis 2015, sous l'égide des membres de la Médaille militaire des Alpes-Maritimes et Monaco, le séjour mentonnais est prolongé et offrent un séjour niçois qui a d'abord été de trois jours, puis en 2017 quatre jours et enfin, depuis 2018, cinq jours. L'Association des familles de militaires de Nice, de la SMLH section des Alpes-Maritimes participe à la réussite de cette action.

Cette initiative solidarité avec nos frères d'armes, le lien qu'elle nous permet de conserver avec nos armées et le soutien entre toutes les générations du feu, n'a été permise que par la réactivité de la Fédération nationale des anciens des opérations extérieures – OPEX qui nous a permis d'offrir ce séjour au **maréchal des logis-chef du Train Guillaume V.**

Le maréchal des logis-chef Guillaume V. accueilli par la 2e et 1394e section de Nice, en présence de monsieur Eric Ciotti, député de la Nation et de la colonel (h) Marie-Christine Fix-Varnier, conseillère municipale de Nice.

Le maréchal des logis-chef Guillaume V. accueilli par la 1re section de Menton.

Le maréchal des logis-chef du Train Guillaume V. est âgé de 34 ans.
Il s'est engagé en 2010 à l'ENSOA (École nationale des sous-officiers d'active) pour sa formation de deux ans de sous-officier. Affecté au 121e régiment du Train à Montlhéry, très vite, il a participé aux opérations extérieures de son unité : Afganistan – opération *Pamir* de mars à juillet 2013, Mali – opération *Serval* d'août à décembre 2013, Côte d'Ivoire pour l'opération *Barkhane* de juin à juillet 2015 et Mali – opération *Barkhane* en mai 2016.

Le 28 juin 2016, le maréchal des logis-chef Guillaume V. a participé à un convoi de ravitaillement des forces engagées à Kidal, à 1 500 km de son camp de base de Gao. Sur le chemin du retour, son VAB (véhicule de l'avant blindé) a été pulvérisé par un IED (Improvised Explosive Device) d'une charge d'une quarantaine de kilos d'explosifs et il a été très grièvement blessé.

Sa jambe droite a été gravement touchée : le grand fessier et le nerf sciatique arraché, le bassin et le fémur fracturés. Placé en coma artificiel pendant quelques jours, il a été évacué par voie aérienne sur l'hôpital d'instruction des armées de Percy, à Paris.

En 2018, le maréchal des logis-chef Guillaume V. a regagné son régiment dans un poste adapté à sa situation.

Actuellement, il est affecté dans un emploi adapté à l'état-major de la zone Sud-Est de Lyon (sa ville de naissance).

De 2016 à 2018, Guillaume a vécu une période physique et morale excessivement difficile. Elle a été ponctuée par une quinzaine d'opérations, par des milliers d'heures de rééducation et par des mois de dépression. Sa force de caractère, sa résistance à la douleur avec ses moments de découragement, lui ont permis avec l'aide d'un corps médical compétent de sauver et de conserver sa jambe. Il est pensionné à 100% + article L 125.10.

Pour se reconstruire, le maréchal des logis-chef, Guillaume V. a trouvé un sens à sa vie par la volonté et par le sport.
En 2019 et 2020, il a participé au Marine Corps Trials, une compétition réunissant, en Californie, des blessés de guerre de 7 nations amies des USA. L'équipe de France de 10 athlètes a été engagée dans 11 disciplines sportives. Guillaume en a été le capitaine en 2020. En 2019, elle a obtenue 40 médailles et en 2020, elle a obtenue 42 médailles.

Le maréchal des logis-chef Guillaume V. accueilli par l'Association des familles de militaires de Nice (ANFAM Nice).

À titre individuel, en 2019, Guillaume a gagné 4 médailles dont une en Or par équipe et en 2020, 7 médailles.

En juin 2021, Guillaume avec un autre camarade, blessé comme lui, et deux guides de haute montagne, ont gravis le Mont Blanc (4 500 mètres) par la voie normale.
Le parcours, initialement était prévu en trois étapes, ils ont réalisé l'exploit en 2 jours en raison d'une météo qui se dégradait rapidement.

En juin 2021, Guillaume avec un autre camarade, blessé comme lui, et deux guides de haute montagne, ont gravis le Mont Blanc (4 500 mètres) par la voie normale.

En avril 2022, à La Haye (Pays-Bas), le maréchal des logis-chef Guillaume V. est sélectionné pour les Invictus Games, initiés par la SAR le prince Harry, dans les épreuves de tir à l'arc, de natation, de rameur et de basket fauteuil. Il sera le capitaine de l'équipe de France.
Il l'était déjà en 2020 quand les Invictus Games ont été annulés en raison de la pandémie de la Covid 19.

De 2016 à 2018, Guillaume a vécu une période physique et morale excessivement difficile.

La Médaille militaire lui a été concédée à compter du 31 décembre 2019 (décret du 20 octobre 2020) au titre des mutilés de guerre. Elle comporte attribution de la croix de la Valeur militaire avec palme de Bronze. Il est aussi titulaire de la médaille des blessés de guerre.

L'UD 06 et Monaco et la 2e et 1394e section de Nice présidées par Gérard Matelot, la 1re section de Menton présidée par Hervé Dellerba, la 40e section de Monaco - Beausoleil présidée par Jean Ithurralde, la 98e section du Pays de Grasse – Cannes – Pays de Lérins présidée par Francis Dostert et la 564e section de Villefranche – Beaulieu-sur-Mer – Saint-Jean Cap Ferrat présidée par Jean-Pierre Zacher se sont fait un devoir d'accompagner Guillaume dans son périple mentonnais et niçois qui lui a permis de découvrir les Alpes-Maritimes, terre avec les pieds dans l'eau de la Méditerranée et les yeux tournés vers nos montagnes. Le beau temps a été au rendez-vous propice aux souvenirs heureux.

Au-delà de son périple mentonnais et niçois, Guillaume a aussi fait des rencontres humaines et des échanges enrichissants, admiratifs, cordiaux et remplis d'émotion avec des combattants de 1939/1945, d'Indochine, d'Algérie et avec Zouzou, un ancien des forces spéciales du CPA 10 (lire article paru dans la revue de la Médaille militaire de mars 2021).

Dans son échange avec le doyen de la 1re section de Menton, monsieur Herbert Traube, âgé de 97 ans (interné à plusieurs reprises dans les camps des Milles et de Rivesaltes, évadé du train qui l'emmenait en Allemagne, engagé dans la Légion étrangère. Il a participé au débarquement de Provence, puis, se sont les combats d'Indochine et d'Algérie), on a senti dans leurs mots et leurs regards, le profond respect que chacun pouvait avoir envers l'autre. ★

Le maréchal des logis-chef Guillaume V. accueilli par la 564e section à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Honneurs à la jeunesse

La revue met en valeur nos valeureux porte-drapeaux et elle a bien raison.
Mais la valeur n'attend pas le nombre des années. Toutes nos félicitations à ses parents.

En effet la 1423e section de la Médaille militaire de Saint-Nicolas-de-la-Grave n'est pas peu fière d'avoir dans ses rangs aux diverses cérémonies patriotiques une patriote de quelques jeunes années...
En effet, oui le papa est porte-drapeau, mais la mission est partagée par sa fille qui ne manque jamais l'occasion d'être une participante active. C'est bien là la raison qui fait que le président de section est honoré d'avoir comme sociétaire membre titulaire le papa de cette jeune fille qui en son temps sera sûrement une dame d'entraide de notre structure…

La jeune Daphné, le 8 mai 2012.

Bon vent Daphné tu fais non seulement la fierté de ta famille mais aussi la notre, celle de la Médaille militaire en général et de la 1423e de Saint-Nicolas-de-la-Grave en particulier.
Avec tous nos encouragements. ★

Daphné porte la gerbe lors de la cérémonie du 8 mai 2021.

Ci-dessous, elle dépose la gerbe en compagnie de monsieur le maire de Castelmayran.

Daphnée dans les bras de son père le 11 novembre 2011.

Ici, elle porte le coussin sur lequel on peut voir une Médaille militaire, le Mérite agricole (destiné à son papa) et des insignes de porte drapeaux.

Sergent Raphaël Masson

Il est l'un des derniers mitrailleurs supérieur des forteresses volantes de la Royal Air France durant le Seconde Guerre mondiale.

Raphaël Masson en tenue de vol sans le masque à oxygène. Celui-ci se trouve sur le côté gauche de son visage. Il occuppait la position "dominante" dans le Halifax. 360° de vision pour surveiller les alentours.C'est le poste des vents à moins 40° pendant le vol, tout comme celui d'Alexandre Barth, mitrailleur arrière.

Né le 13 mars 1924 à Villard-sur-Doron (Savoie), engagé dans l'armée de l'Air le 10 juin 1942 pour 4 ans. Il est affecté au Centre d'instruction des engagés volontaires (C.I.E.V.) de Zagouan pour faire ses classes, il y demeure 3 mois. Il est ensuite nommé à l'École de Transmission d'El Aouina, jusqu'en novembre 1942, durant cette période il est fait prisonnier par les Allemands le 8 novembre 1942, il s'évade 4 jours après. Il est replié avec le Parc 95 sur Blida (Algérie), où il n'attend pas si longtemps.

En effet, il est affecté le 2 mars 1943, à l'École de tir aérien d'Agadir, dans le sud marocain. Il obtient le brevet de mitrailleur en avion le 9 juin 1943 et le brevet de mécanicien d'armement. Il embarque le 29 novembre 1943 à Alger pour l'Angleterre. Il arrive pour le stage dans l'Air Gunner School n°8 (A.G.S.) d'Evanton le 14 avril 1944. Il est confirmé dans son brevet le 14 avril 1944. Nommé sergent le 23 avril 1944, il est affecté en Écosse au 4e groupe base 42 squadron 346 de la Royal Air Force « 2/23 Guyenne » à Elvington, dans le Yorkshire en Grande-Bretagne sur avion de bombardement Halifax MK portant la lettre « L », il fait partie de l'équipage du capitaine Veauvy dit le « *L-for-LOVE* ». Il a 20 ans, au fil des missions, il se révèle comme un merveilleux observateur de l'environnement de l'avion en vol. Son emplacement favorise la visibilité. C'est un avantage qu'il apprend à exploiter en permanence, Avec le mitrailleur arrière, il complète parfaitement la vision du dessus et les côtés de l'avion. L'équipage le sait et la confiance qu'il lui porte est très grande. C'est un immense avantage pendant les longs trajets de l'aller et du retour où il y a tant à faire dans tous les postes.

Il participera à 38 missions de guerre au dessus de l'Allemagne avec le même équipage sur les usines d'armement, d'essence synthétique et des trains de munitions de l'ennemi de 1944 à 1945.

Voici comment Raphaël Masson nous explique sa situation de 1939 à 1940 :
« Moi, dit Raphaël, j'avais 15 ans en 1939. La mobilisation générale m'a rappelé les graves traumatismes dont mon père avait été victime en 1914/1918. Il était grand blessé de guerre. Sa tête en gardait une trace indélébile puisque seule la peau recouvrait le côté gauche de son visage.

J'aimais conduire les voitures ; alors j'obtiens exceptionnellement les permis : A moto, B voiture, C poids lourds, et transports en commun avec restriction sur véhicule léger. On m'a dit que j'étais le plus jeune français à avoir réussi ces diplômes de conduite.

Tout en continuant mes études, j'aide mon père à la scierie familiale : exploitation de la forêt, vente de bois, menuiserie, bâtiment. La profession de mon père nous a permis de faire de la résistance. Les Italiens demandant l'évacuation du canton de Beaufort, limitrophe avec l'Italie. Mon père et moi prenons le maquis : l'armistice oblige les Italiens à renoncer à leur projet.

Mon père était absolument d'accord pour que je m'engage. Comme je n'étais pas majeur, il signe mon départ, car il n'était pas du tout pour les Allemands. M'étant retrouvé à Lyon-Bron, j'ai cherché la filière pour partir en Afrique du Nord et non en Allemagne…

Celui qui s'occupait discrètement de ce rassemblement était un lieutenant. Je n'étais pas le seul. À partir de ce jour-là, je n'ai plus vu un seul uniforme de commission, ni allemand, ni italien. En zone libre, nous nous cachions le jour et nous marchions la nuit.

Ils nous ont embarqués dans des trains de marchandises jusqu'à Montpellier, toujours de nuit, « en douce ». Nous y sommes restés quelques jours. Chaque fois qu'une commission passait, nous étions dans la nature, sous la responsabilité d'un officier. C'étaient tous des jeunes comme moi. Une nuit, nous sommes partis de là, toujours dans des wagons de marchandises, sans bruit, jusqu'à Sainte-Marthe. Tout était prévu.

À 1 heure du matin, dissimulés et en faisant très attention, nous sommes arrivés à pied jusqu'à la Joliette, où le bateau Gouverneur Général Chanzy, *avec tous les volontaires qui avaient embarqué, a levé l'ancre à 2 heures du matin, à la barbe des allemands et des commissions italiennes de la zone libre.*

Nous devions aborder au quai d'Alger, mais après avoir passé l'Espagne et les Baléares nous avons suivi toute l'Afrique du Nord jusqu'en Tunisie. Nous avons débarqué à Tunis en pleine chaleur du mois d'août que plusieurs n'ont pu supporter. Formés en colonne et habillés comme en hiver, nous avons été envoyés faire nos classes à Zagouan, au pied du mont Zagouan. Des classes terribles ! Sur plusieurs centaines de soldats, presque tous ont eu la dysenterie. C'est là que l'ai attrapé cette maladie dont personne ne savait qu'il me resterait des séquelles pendant toute ma vie.

En sortant des classes, je me suis fait affecter à une école de transmissions. Nous devions aller à Sfax, mais le 8 novembre 1942, les Allemands débarquent à El Aouina où nous nous trouvions avec les Américains et les Anglais faisant de même au Maroc et en Algérie. Les Allemands nous ont fait prisonniers. Par chance, nous nous étions organisés. Le commandant Paco avait prévu la fuite : 3 jours après nous nous sommes évadés avec des camions-citernes, des voitures particulières et des motos. Nous avons parcouru le bled, franchi les montagnes, avec les Allemands à 10 ou 20 kilomètres derrière nous. Nous avons rencontré les Amé–ricains et les Anglais au milieu des rues de Tébessa. Ils voulaient nous tirer dessus ; nous avons levé les bras ! Nous avons dit qui nous étions. À ce moment-là, un avion de reconnaissance allemand volait sur la ville. Les alliés ont placé leurs batteries en pleine rue de Tébessa et ont descendu l'avion. C'était le premier avion que je voyais tomber du ciel.

De là, nous sommes partis jusqu'à Blida et on nous a demandé si nous étions volontaires pour faire les écoles de l'Air en Amérique. J'étais toujours prêt.

Équipage du lieutenant Veauvy, Halifax NA557/H7-L. De gauche à droite : sergent Masson, sergent Barth, sergent-chef Gridelet, lieutenant Veauvy, adjudent Bal, sergent Mayeux et sergent Griffe avec l'équipe du personnel sol. (prov. Barth)

Mais le temps passe et sur ces entrefaites, il était recherché des volontaires pour aller à l'École d'Observateurs du Sud-Marocain, une école de France repliée à Agadir. Je profitais sans hésiter de cette occasion, car cela me permettrait de faire plus vite quelque chose ; j'espérais ainsi retourner rapidement dans mon pays, la France.

À Agadir, j'ai appris à être tireur de tourelle avec canon de 20 sur Léo 45*, mais aussi à piloter, j'ai acquis des notions de mécaniciens, de radio, de morse et de navigateur. Je suis sorti 1er ex aequo de ma promotion. Nommé caporal-chef, je suis parti à Marrakech. Nous avons en quelques jours remis en état les* Léo 45 *pour la libération de la Corse. Au dernier moment, l'état-major de l'Air s'est aperçu d'un avion sur deux n'arriverait pas jusqu'à destination. C'est alors qu'on a demandé des volontaires pour partir en Angleterre. J'ai répondu présent le premier. J'ai pris le train à Casablanca pour Alger-Zéralda. Après quelque temps d'attente, nous avons embarqué sur un bateau canadien, le* Schichia*, jusqu'à West Kirbu en Angleterre. Je ne savais pas un mot d'anglais, à part* yes *et* no. »

L'équipage du *L for Love* a obtenu la coupe de précision de bombardement de la Royal Air Force et la coupe du plus grand nombre de missions de guerre en un minimum de temps. Le déroulement de la mission type :

- Les avions décollent à la cadence de un par minute ;
- Ils volent tous feux éteints à basse altitude jusqu'à la côte (belge, hollandaise ou française) pour éviter la détection des radars ;
- Montent à 6000 m défiant ainsi les défenses adverses (sauf la Flak de gros calibre) ;
- Le trajet n'est pas rectiligne, les changements de direction sont faits pour tromper l'adversaire et la chasse de nuit ;
- Des leurres sont largués pour brouiller les radars ;
- Après le largage des bombes et la photo de l'objectif (contrôle), les avions rentrent par l'itinéraire prévu pour arriver en ordre sur la Grande-Bretagne.

Le sergent Raphaël Masson nous a quitté le 15 juin 2021 à l'âge de 97 ans. Il était le dernier encore en vie de l'équipage *Capitaine Veauvy*. ★

Michel Dumas, président de la 32e section de la Médaille militaire d'Avignon *(référence « Le L for Love » édition Andrée A. Veauvy 1996).*

IL EST TITULAIRE :

- Officier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur en 2005 ;
- Médaille militaire avec citation à l'ordre de l'Armée le 31/12/1946 ;
- Croix de guerre 39-45 avec 5 citations (2 palmes et 3 étoiles) ;
- Croix du combattant ;
- Titre de reconnaissance de la Nation ;
- Croix du combattant de l'Europe ;
- Croix du combattant interallié ;
- Croix du combattant de moins de 20 ans ;
- Croix d'Officier ancien combattant Franco-britannique ;
- Médaille de la « Battle for Britain » avec barrette Royal Air Force ;
- Médaille du personnel navigant de la R.A.F. 1939/1945 ;
- Médaille de reconnaissance du roi George VI pour la guerre 1939/1945.

LES 10 POINTS CLÉS DU BUDGET DES ANCIENS COMBATTANTS POUR 2022

Budget 2022 avec une lisibilité accrue 1,9 milliard d'euros pour le monde combattant au sein d'un programme budgétaire unique.

Revalorisation du point PMI : 32,8 millions d'euros de revalorisation des pensions militaires d'invalidité et des retraites du combattant en cohérence avec les conclusions de la commission État-Parlement-Associations.

Maintien des droits au profit des anciens combattants et de leurs conjoints : demi-part fiscale, majoration de la pension de réversion pour les conjoints survivants de grands invalides de guerre.

Carte du combattant : depuis le 1er janvier 2019, 37 568 cartes du combattant délivrées pour le compte de la mesure dite 62-64. Depuis 1993, 200 673 cartes du combattant OPEX délivrées dont plus de 80 000 au titre des 4 mois de présence en OPEX.

Un engagement envers la jeunesse : 20,4 millions d'euros consacrés aux journées défense et citoyenneté et 3,2 millions d'euros au service militaire volontaire.

ONACVG : une subvention de fonctionnement de 56,4 millions d'euros afin de poursuivre les actions du contrat d'objectifs, de performance et de modernisation 2020-2025.

Action sociale : 25 millions d'euros en faveur des ressortissants du monde combattant les plus vulnérables et les plus démunis.

Harkis : maintien du fonds de solidarité doté de 7,5 millions d'euros au profit des enfants de harkis.

Institution nationale des Invalides (INI) : une dotation de crédits budgétaires de 20,5 millions d'euros de fonctionnement dont 7,5 millions d'euros consacrés à la poursuite des travaux de modernisation des infrastructures.

Politique de mémoire : 17,9 millions d'euros pour la politique de mémoire dont 12,6 millions d'euros pour l'entretien, la rénovation et la valorisation des lieux de mémoire en France et à l'étranger rassemblés sous un programme unique.

RECONNAISSANCE DE LA NATION ET CONTRIBUTION NATIONALE EN FAVEUR DES FRANÇAIS RAPATRIÉS

L'arrêté du 28 juillet 2021 paru au Journal Officiel n° 0176 du 31 juillet 2021 fixe, à compter du 1er octobre 2021, les montants de l'allocation de reconnaissance définie par l'article 6 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés de la manière suivante :

1 - **Pour les bénéficiaires ayant opté pour le seul versement d'une rente annuelle**, le montant de l'allocation de reconnaissance est fixé à **4 195 euros** par an à compter du 1er octobre 2021, par référence à l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages (hors tabac) au 1er janvier 2021.

2 - **Pour les bénéficiaires ayant opté pour le maintien de l'allocation et le versement d'un capital**, le montant de l'allocation de reconnaissance est fixé à **3 050 euros** par an à compter du 1er octobre 2021, par référence à l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages (hors tabac) au 1er janvier 2021.

FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT
FNAM
MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

Informations fournies par la FNAM (Fédération Nationale André Maginot)

Belfort 103 jours de résistance et la révélation d'un stratège

En juillet 1870, la France gouvernée par l'empereur Napoléon III déclare la guerre à la Prusse. Dans les semaines qui suivent, les défaites s'enchaînent, le pays est envahi et l'empereur est fait prisonnier à Sedan. Le 4 septembre, un gouvernement républicain de Défense nationale est proclamé, décidé à poursuivre la lutte.

À partir du 3 novembre 1870, la place de Belfort est investie par un corps d'armée prussien sous le commandement du général Udo Von Treskow (1808 – 1885) Aristide Denfert-Rochereau (1823 – 1878) refuse la sommation de capitulation que lui propose l'ennemi le 4 novembre. Il déclare alors *« nous connaissons l'étendue de nos devoirs envers la France et envers la République et nous sommes décidés à les remplir »*.

Pendant plus d'un mois, la garnison de Belfort effectue de nombreuses sorties, appuyée par son artillerie à longue portée. Son feu très efficace oblige les Allemands à se tenir loin de leur objectif et parfois à se retirer des villages investis. Denfert parvient ainsi à tenir à distance les assiégeants pendant près d'un mois grâce entre autres aux travaux de fortifications menées dès l'été sur les hauteurs de Bellevue, des Perches et à ceux organisés à Danjoutin et à Pérouse. Il improvise aussi l'installation d'une fonderie destinée à fabriquer des munitions et préconise l'utilisation d'une nouvelle méthode de tir qui allonge la portée des canons.

Vue de la plateforme d'artillerie de la casemate 22, *Adolphe Braun (1871), retirage argentique, collection Archives municipales de Belfort.*

À partir du 3 décembre les premiers obus tirés par les Allemands atteignent la ville. Cependant, une violente riposte de la garnison interrompt le bombardement, qui ne reprend que le 13.
La progression prussienne sur certaines positions permet à l'assiégeant de reprendre le feu, de façon intensive et quasi continue. Les conditions hivernales très rigoureuses de l'hiver 1871 qui s'ajoutent à une épidémie de variole contribuent à abaisser le moral des défenseurs.

Le 16 janvier, l'armée de l'Est, initialement composée de 140 000 hommes, issus de presque toute la France et commandée par le général Charles-Denis Bourbaki (1816 – 1897) est chargée de libérer Belfort de son siège. Supérieure en nombre, elle parvient à enfoncer les troupes allemandes le long de la Lizaine, vers Chenebier et Frahier, obligeant le général Graf von Werder (1808 – 1888) à desserrer

En avant ! Le combat de Chenebier, *Alphonse de Neuville, huile sur toile (1884), collection Musées de Belfort.*

1. Képi modèle 67, colonel Denfert Rochereau - Collection Musées Belfort.
2. Képi du 4e bataillon de la Garde nationale du Haut-Rhin, siège de Belfort - Collection Musées de Belfort inv. AR 1191.
3. Shako modèle 1860 de la Landwehr prussienne - Collection Musées de Belfort.

son étreinte sur la place forte alsacienne. Mais Bourbaki, surestimant son adversaire et méconnaissant la réalité de la situation, ordonne la retraite le 18, au lieu de profiter de l'avantage évident. Belfort ne sera pas libérée. Avec des troupes renforcées et du matériel supplémentaire, von Tresckow intensifie le siège et le 26, sûr de sa victoire, il lance une offensive contre le fort des Basses Perches, principale appui des assiégés. L'attaque coûte la vie à 500 de ses hommes, et il doit se résoudre à une avance beaucoup plus lente, tranchée par tranchée.

La redoute ne tombe que le 8 février, facilitant l'attaque de la Citadelle.

Le siège s'intensifie alors mais les opérations sont suspendues à l'annonce de l'armistice général le 15 février. Le 18 Denfert-Rochereau reçoit un ordre exprès du gouvernement de la Défense nationale, présidé par Adolphe Thiers (1797 – 1877), lui intimant l'ordre de rendre les armes. Après 103 jours d'une héroïque résistance, la garnison quitte la ville, la tête haute et les armes à la main.

Le bilan est lourd. Sur les 17 700 hommes de la garnison on dénombre 4 750 victimes, ainsi que 336 Belfortains. La ville est terriblement éprouvée par les bombardements. Les Allemands déplorent quant à eux 2 000 victimes. ★

Jérôme Marche & René Bernat,
Musées de Belfort

Étude pour le panorama du siège de Belfort, *Étienne Prosper Berne-Bellecour, collection Musées de Belfort.*

Assaut des Perches, *lithographie allemande réhaussée en couleur (après 1871), collection Musées de Belfort.*

Remplacement des VBRG

La Soframe a été retenue pour fournir 90 blindés à la gendarmerie.

Voici une photo transmise par Soframe du prototype du Véhicule Blindé de Maintien de l'Ordre (VBMO) qui a été retenu dans le cadre du marché de remplacement des VBRG de la Gendarmerie. Comme la photo le montre, le VBMO est bien équipé d'une lame à l'avant.

Précision du fabricant : tous les 90 véhicules en seront équipés.
« Grâce à sa charge utile élevée et à son grand volume utile, il peut embarquer la totalité des équipements de protection, de communication, d'autonomie et de riposte exigée par la Gendarmerie nationale.
Sa conception le rend particulièrement adapté pour faire face au durcissement des menaces pouvant peser sur notre communauté nationale comme le terrorisme et toutes les formes nouvelles de violence extrême. »

Le premier véhicule, livré en 2022, permettra de valider le modèle, puis les 90 autres seront livrés progressivement en 2022 et 2023.

Ce blindé sera doté d'une tourelle, équipée de lance pots fumigènes, et d'optronique.

Le montage et l'assemblage sont réalisés par la Soframe en Alsace, les châssis proviennent de l'usine Daimler Trucks de Molsheim dans le Bas-Rhin, et les blindages viennent du Creusot en Saône-et-Loire.

Les équipements électroniques et optroniques sont conçus et réalisés par des entreprises françaises. ★

Médaille militaire et règlementation

Il arrive encore trop fréquemment que des présidents de sections recherchent des renseignements à propos des conditions de remise de la Médaille militaire. Cette décoration récompense des faits militaires et ne peut, par conséquent, être remise que par un militaire d'active. Afin de préserver toute la solennité et le prestige qui entoure cet événement, il est nécessaire de se conformer aux dispositions suivantes.

Le médaillé militaire est en droit de porter sa décoration dès la publication au Journal Officiel du décret de concession.
Les textes n'en rendent pas obligatoire la remise officielle. Cependant, lorsque le bénéficiaire souhaite être décoré à l'occasion d'une manifestation publique, il est impératif de respecter les consignes prescrites par l'article R-148 du Code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire en vigueur depuis le 13 mars 2015 (décret modificatif n° 2015-265 du 11 mars 2015)*.

La remise de la Médaille militaire a lieu dans les conditions suivantes :

1- Pour les militaires, au cours d'une cérémonie militaire, par l'autorité accomplissant la revue des troupes ou par le militaire désigné par elle à cet effet ;

2- Pour les autres récipiendaires, soit selon les modalités définies en « 1 » lorsqu'ils le souhaitent et que les circonstances le permettent, soit par le délégué militaire départemental, le commandant d'armes de la garnison ou un officier général en deuxième section ayant reçu délégation expresse à cet effet du délégué militaire départemental territorialement compétent.

L'autorité chargée de la remise adresse à haute voix au récipiendaire les paroles suivantes : *« Au nom du Président de la République, nous vous conférons la Médaille militaire »*. Elle lui attache la médaille sur la poitrine (côté gauche) présentée sans autre décoration.

Il résulte de cette réglementation que seule l'autorité militaire est en mesure de procéder à cette cérémonie.
Si rien ne s'oppose à l'organisation de réunions destinées à honorer le nouveau médaillé militaire, il reste que toute remise de la Médaille militaire assurée par une autre autorité que militaire et sous une forme autre que celle définie à l'article R-148 est absolument proscrite.

> **La vigilance de tous nos sociétaires, et particulièrement celle des présidents de sections, est très précieuse pour l'éthique de la SNEMM. À noter que tout manquement dont nous avons connaissance est signalé au Grand Chancelier de la Légion d'honneur.**

Ci-après la liste de ceux de nos adhérents récemment récompensés. Nous leur renouvelons nos sincères félicitations. ***(Pour toutes questions : chancellerie@snemm.fr ou 06 89 36 82 44).***

Décret du 8 novembre 2021 portant concession de la Médaille Militaire en faveur des militaires n'appartenant pas l'armée active			
Nom	**Prénom**	**Section**	
BARRIER	Jean	25	PERIGUEUX
BEHAL	Francis	157	NOYON
BERRUE	Dominique	1202	ELVEN
BESSON	André	64	VIENNE
BINET	Gérard	131	ANGERS
BOUDAUD	Francis	833	THIVIERS
BOUTHILLIER	Fernand	44	NANCY
BÛSSE	Philippe	1533	BASSIN-DE-LACQ et SOULE
DESCAMPS	Laurent	1748	FOS-SUR-MER
GARCON	Louis	616	CIVRAY
GRANIER	Eric	1585	BISCAROSSE - CANT de PARENTI
HAFIZOU	Georges	646	LA REUNION
HUGUENIN	Patrice	305	GIVET
LAGUERRE	Frédéric	543	THONON-LES-BAINS
LE JULE	Jean	125	VANNES
LEONARD	Didier	1423	SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE
LOUIS	Dominique	1423	SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE
MARTI	Laurent	204	CASTELNAUDARY
PAOLI	Paul	12	BORDEAUX
RONCERAY	Louis	278	DRAGUIGNAN
RUBEZ	André	743	CREIL
THIEFINE	Gabriel	6	NIMES

Décret du 8 novembre 2021 portant élévation dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active			
Nom	**Prénom**	**Section**	
COMMANDEUR			
SALLEBERT	Abel	886	SAINT-MAIXENT
OFFICIER			
NICOLAS	Yves	1560	SUD SAINTE-BAUME
PHILIPPE	Roger	236	STRASBOURG
CHEVALIER			
AIT ZIANE	Mohand	141	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
ALEXANDRE	Maurice	428	VOLOGNES
AUGUET	Robert	209	CHÂTEAUROUX-DÉOLS
BALDET	Claude	267	TARASCON
BANCELLS	Françis	1620	SAINT-LAURENT-DE-SALANQUE
BARTHES	Maurice	1496	MILLAU
BESLAY	Charles	3000	PARIS
BORDES	Marcel	353	ANTIBES
BONNEFOY	Henri	1765	VALDAHON-LE-PLATEAU
BOUILLIEZ	Omer	140	MAUBEUGE
BOURGEOIS	Daniel	236	STRASBOURG
BOUVET	Camille	724	BOCAGE NORMAND
BROISE	André	1619	SERRES
BUANNIC	Jean	1753	PAYS BIGOUDIN
BURGARD	Gilbert	1620	SAINT-LAURENT-DE-SALANQUE
CAILLET	Daniel	3000	PARIS
CAPUANO	Alfonso	54	AUBENAS SUD ARDECHE
CARIGNANO	Jacques	3000	PARIS
CASTAN	Ernest	769	ESPALION
CHAUDRON	Roger	243	SARREGUEMINES
CREMONESI	Mario	1649	SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
DUHAMEL	Roger	323	HAGUENAU ET ENVIRONS
ENAULT	Denis	1371	PORNIC PAYS DE RETZ
FIACRE	Camille	243	SARREGUEMINES
GIRRES	Francis	724	BOCAGE NORMAND
HUET	Léon	3003	SECTION D'HONNEUR DES INVALIDES
JORET	Charles	428	VALOGES
LE MESTREALLAN	Mathurin	1307	PLOUAY
MAHON	François	1745	LABOUHEYRE
METRAL	Albert	1030	SALLANCHES
MUNIER	Jacques	637	VEZELISE
NEDELEC	Maurice	360	SENS
NOEL	Denis	1409	ORADOUR-SUR-GLANE
PATEL	Jean	1741	PRESQU'ÎLE DE RHUYS
PELLIER	Louis	160	SAINT-MAUR
SIMON	Serge	246	SARREBOURG
TUILLE	Pierre	13	VERSAILLES
TRUBUIL	René	1741	PRESQU'ÎLE DE RHUYS
VALLES	Jean	1676	RIVESALTES
VIGIER	Yves	395	ROMORANTIN-LANTHENAY
VENNAT	Charles	116	BLOIS
ZIMMERMAN	François	246	SARREBOURG

Décret du 8 novembre 2021 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active			
Nom	**Prénom**	**Section**	
CHEVALIER			
DAGUZAN	Alain	543	THONON-LES-BAINS
LAMOUREUX	Bertrand	606	SAUMUR
LAZARD	Eric	1423	SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE
LOUVEL	Didier	73	RENNES
MOULINIE	Philippe	1574	CARNOUX-EN-PROVENCE
PY	Gilbert	408	REMIREMONT ET ENVIRONS
ROUGE	Jean-Pierre	30	MENTON
JACQUOT	Lionel	323	HAGUENAU ET ENVIRONS
BOBONY	Yvon	94	SAINT-BRIEUC
BONNEL	Thierry	345	HYÈRES
CONSTANT	Michel	677	SUIPPES
PAVAN	Jean-Claude	503	DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE
LACROIX	Philippe	1409	ORADOUR-SUR-GLANE

Quand le devoir de mémoire traverse la France de Monaco à Calais

Courage, humilité, sérieux, dévouement, respect, le devoir de mémoire est un sentiment qui anime de par ses valeurs, Fernand, né le 18 mai 1960 à La Rochelle.

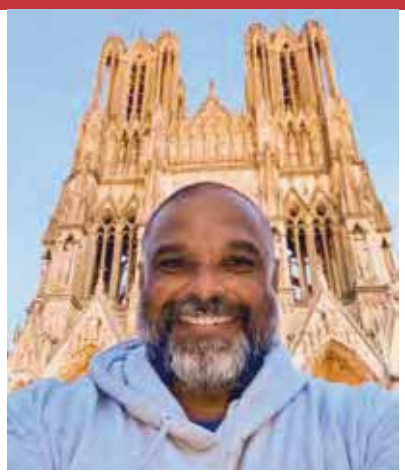

Fernand, avec la cathédrale de Reims en arrière-plan.

Il est bercé, nourri, émerveillé depuis sa plus tendre enfance par les récits aventureux de marins (son père a effectué 30 ans de service dans la marine nationale). Pour lui, devenir marin n'était pas seulement un rêve d'enfant, mais c'était avant tout un idéal, le projet de toute une vie.
Après sa scolarité son souhait est exaucé : il s'engage à 18 ans et entre à l'école des Fusillers marins. Son rêve prend forme.
En 1982 pour des raisons de santé il change de spécialité et suit une formation pour devenir manœuvrier « filière commando pilote embarcation très rapide ». Basé à Lorient au sein du commando Pontchartier, il est projeté en opérations extérieures au Mali. Durant ce séjour, il est grièvement blessé lorsque son détachement est pris violemment à partie dans une embuscade.

C'est avec un très grand courage qu'il fera face à un autre combat : sa reconstruction qu'il obtiendra à force de soins et grâce à son épouse, ses enfants, ses amis et le corps médical.

Cette solidarité lui a permis de nouveau de faire front. Conscient des dégâts causés sur lui-même et sa famille, il décide de s'investir pour **le Devoir de Mémoire**.

Deux causes qui semblaient perdues renaissent de leurs cendres. Un projet prend forme : le redémarrage de la fabrication du solex « vélo mythique » lui permettra de traverser la France avec ce cycle. Il pensait partir seul, mais seul on se relève plus difficilement sans un appui fraternel fort. Au nom de cette fraternité, il a choisi l'épaule d'un frère d'armes, d'un ami, d'un frère.

Avec l'accord de son Altesse sérénissime le Prince Albert II de Monaco, le départ est donné le 4 septembre pour rallier Calais et le Mémorial de l'OTAN.

À toutes les étapes, ils ont reçu un accueil chaleureux très souvent empreint d'émotion, de respect et de reconnaissance silencieuse des élus, des anonymes et de nombreux anciens. Ayant tiré de son corps meurtri toutes les forces qu'il pouvait lui donner au cours de ce trajet, il arrive enfin, au Mémorial de l'OTAN où 40 porte-drapeaux, des élus, des représentants des

Sur la ligne de départ devant le palais de Monaco, en compagnie du Prince Louis.

Nos deux montures très performantes.

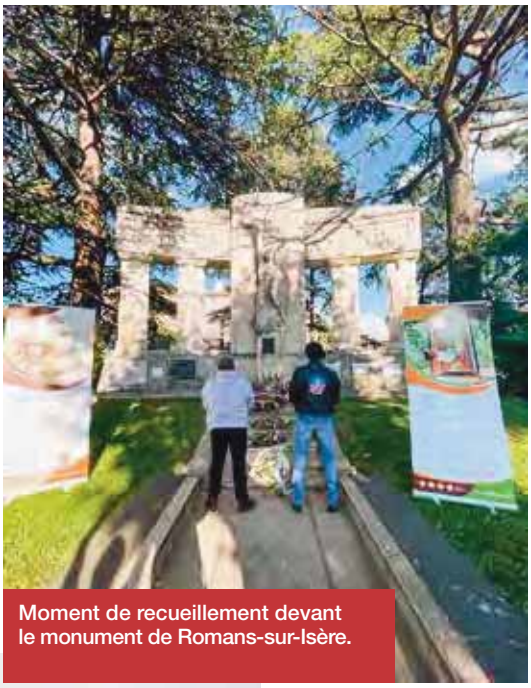

Moment de recueillement devant le monument de Romans-sur-Isère.

Étape à Bourg-en-Bresse (01). Présence de Médaillés militaires.

Accueil en mairie de Reims par la municipalite et les associations locales.

pays de l'OTAN l'attendent pour lui signifier leurs remerciements pour cet acte d'abnégation au service de la « Mémoire ».

Fernand et son ami remercient toutes les personnes rencontrées et dédient cette traversée d'une semaine à tous leurs camarades tombés au champ d'honneur ainsi qu'à leurs frères d'armes blessés afin de leur dire qu'il est toujours possible de se relever pour autant que l'esprit prenne le dessus sur le physique.

Titulaire de la Médaille militaire à titre exceptionnel obtenue au combat (section de Lorient-Lanester-Groix), notre camarade, par cette action de courage fait briller et porte haut la devise des médaillés militaires *Valeur et Discipline*. Que ces deux camarades soient assurés du remerciement de l'ensemble des médaillés militaires pour cet acte désintéressé qui honore notre société. ★

Collectif de la 43e section de Lorient.

Le but est atteint. Dépôt de gerbe au monument de l'OTAN à Fréthun (près de Calais).

La mort d'Hubert Germain, le dernier compagnon de la Libération

Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, est mort le mardi 12 octobre. Il avait 101 ans.

Hubert Germain, né le 6 août 1920 à Paris et mort le 12 octobre 2021 dans la même ville, était un résistant et homme politique français. Engagé dans les Forces françaises libres pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il refuse l'armistice du 22 juin 1940, décide de continuer le combat et de rejoindre la Grande-Bretagne avec trois de ses camarades. Le 24 juin 1940, ils parviennent à s'embarquer sur l'*Adandora Star* à Saint-Jean-de-Luz à destination de Liverpool. À l'Olympia Hall de Londres, il s'engage dans les Forces françaises libres. Il suit une formation d'élève officier de Marine à bord du cuirassé *Courbet.*

Au printemps 1941, il est affecté, en Palestine, à la 1re Division française libre (1re DFL) commandée par le général Legentilhomme. Il participe à la campagne de Syrie au sein de l'état-major de la division.

En septembre 1941, à l'issue de sa formation d'officier à Damas, il est nommé aspirant et affecté à l'état-major de la 1re Brigade française libre commandée par le général Kœnig. En février 1942, il est affecté à la 13e demi-brigade de Légion étrangère (13e DBLE). Il participe, comme chef de section antichars, à la bataille de Bir Hakeim, où il est cité à l'ordre de l'armée. En septembre 1942, il est nommé sous-lieutenant.

Au sein de la 1re Division française libre (1re DFL), il participe à la bataille d'El Alamein puis à la campagne de Tunisie.

Le 24 mai 1944, pendant la campagne d'Italie, à Pontecorvo près de Monte Cassino, il est blessé et évacué vers Naples

En août 1944, il participe au débarquement de Provence et aux combats de la 1re armée française qui remonte la vallée du Rhône vers l'Allemagne. Il est nommé compagnon de la Libération en 1944.

Après la Libération, il devient aide de camp du général Kœnig qui commande les Forces françaises d'occupation en Allemagne de juillet 1945 au 21 septembre 1949. ★

A.G.

Un hommage national lui a été rendu le 11 novembre, depuis les Invalides jusqu'à la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, puis au mont Valérien, haut lieu de la mémoire nationale. Auparavant le 15 octobre, dans la cour d'honneur du site de l'Institut national des Invalides, une cérémonie présidée par le Président de la République lui a rendu hommage. Le président général José Réal et le porte-drapeau national Jean-Claude Maury représentaient notre société.

Aux bénévoles

IL RESTERA DE TOI …

Il restera de toi
Ce que tu as donné.
Au lieu de le garder dans les coffres rouillés :

Une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée,
Ce que tu as donné
En d'autres refleurira.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Il restera de toi ce que tu as offert
Entre les bras ouverts un matin au soleil.
Il restera de toi ce que tu as perdu,
Que tu as attendu plus loin que les réveils.
Ce que tu as souffert
En d'autres revivra.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Il restera de toi une larme tombée,
Un sourire germé sur les yeux de ton cœur.
Il restera de toi ce que tu as semé
Que tu as partagé aux mendiants du bonheur.
Ce que tu as semé
En d'autres germera.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Simone Veil.

Régiment des rapaces

Sur l'air de *Dans la brume la rocaille*, les parachutistes du 1er régiment de chasseurs parachutistes ont créé les paroles de leur chant de tradition.

Le 1er RCP est la plus ancienne unité aéroportée française puisqu'il est l'héritier des 601e et 602e compagnie d'infanterie de l'air créés en 1937. Il participe à la libération de la France en 1944 et la même année ses bataillons sont déjà engagés en Indochine où son 2e bataillon sera anéanti à Dien-Bien-Phu.

En 1956, il fait partie des unités chargées de reconquérir le canal de Suez. La France apprend à cette occasion qu'elle peut être contrainte de quitter une contrée où elle est militairement victorieuse, autrement que par les armes. Le FLN va s'en souvenir en Algérie. Le 1er RCP est toujours resté fidèle à sa devise : *vaincre ou mourir.*

1. Régiment de rapaces
   La gloire de tes anciens
   Malgré le temps
   qui passe
   Reste notre destin
2. Au mesnil, en Alsace
   Les paras du premier
   Ont déjà délivré
   la France
   Rendu la liberté
3. Du Laos au Tonkin
   Le bataillon sans fin
   Dans les rizières
   et les marais,
   Fit la gloire du premier
4. Sur la terre africaine
   L'avion les a menés,
   Vers les combats
   et vers les peines,
   Qui furent notre fierté.
5. Régiment de rapaces
   Reprenant le flambeau,
   Prêts à fondre
   sur la menace
   Pour l'honneur
   du drapeau
6. Car sur la terre de France
   D'ailleurs s'il le fallait,
   Nous resterons le fer
   de lance
   De notre belle armée.

Je t'en prie, rassure-moi au plus vite et dis-moi que nos concitoyens nous comprennent, nous soutiennent, nous protègent comme nous protégeons nous même la grandeur de l'empire.

Marcus Flavinius, centurion de la 2e cohorte de la IIIe légion, à son cousin Tertullus à Rome.

SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.
Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

Agenda historique

SEPT 1887

Trafic de décoration

Sur une dénonciation, la police découvre un véritable trafic de décoration. Une certaine dame Limouzin, aidée par le général Gaffarel, sous-chef d'état-major de l'armée, procurait des décorations contre une somme de vingt-cinq mille francs. L'affaire fait scandale ; on commence à citer des complices et parmi eux une personnalité de taille : Wilson, gendre du président de la République. Depuis son mariage, Wilson, installé à l'Élysée, avait en effet transformé le palais présidentiel en officine dont se servait la Limouzin et consœurs. Une partie de l'Élysée avait été transformée par ses soins en un vrai «ministère des recommandations et des démarches». Huit secrétaires travaillaient sans relâche et veillaient sur vingt-trois mille cartons contenant deux cent mille lettres. Huissiers de la présidence et gardes municipaux introduisaient chaque jours cent cinquante visiteurs et les dirigeaient vers les collaborateurs du patron. Bien entendu Wilson avait décidé d'utiliser la franchise postale de son beau-père pour expédier les dizaines de milliers de lettres nécessaires à la bonne marche de son affaire. Il faisait payer ses services par des subventions aux journaux et aux imprimeries dont il était propriétaire. Dans le journal *Le Gaulois*, on peut lire : *«Jadis on était décoré et content. Aujourd'hui on n'est décoré que comptant.»*

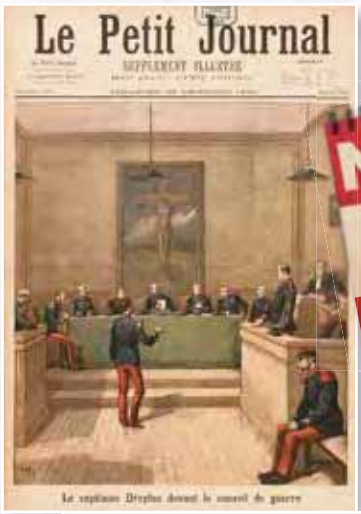

NOV 1er 1894

Débuts politiques de l'affaire Dreyfus

Arrêté le 13 octobre précédent, le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus est accusé d'être un agent au service de l'Allemagne. On a trouvé dans une corbeille à papiers de l'attaché militaire à l'ambassade, un bordereau annonçant l'envoi de documents de première importance. L'affaire est d'abord demeurée secrète, puis révélée par la presse ; elle alimente la violente campagne antisémite de la *libre parole* d'Edouard Drumont et de quelques autres feuilles. L'espionnage sévit. Le conseil de cabinet décide de déférer Dreyfus au conseil de guerre.

NOV 20 1873

Loi du septennat

La durée de la présidence est fixée à 7 ans. L'assemblée nationale vote une loi confiant la présidence de la République au maréchal Patrice de Mac-Mahon pour 7 ans. Ainsi est instauré le septennat du mandat présidentiel qui se prolongera durant 127 ans, jusqu'à ce qu'un référendum souhaité par le président Jacques Chirac instaure le quinquennat.

SEPT 28 1958

© AFP

Ve République

Soumise au peuple français, la constitution de la Ve République est approuvée par référendum : 79,02 % de oui contre 20,07 % de non. Il n'y a que 15 % d'abstentions.

C'est le triomphe du général de Gaulle. La IVe République est morte.

Extraits :

* Le gouvernement ne peut être renversé que si une motion de censure déposée par cinquante membres de l'Assemblée est votée à l'unanimité

* Le président de la République possède un domaine réservé qui embrasse toutes les grandes décisions politiques. Il peut selon l'article 16e exercer les pleins pouvoirs en cas de crise. Chaque député possède un suppléant qui le remplace s'il devient ministre ou disparait

* Un conseil constitutionnel est du maintien de la nouvelle constitution.

OCT 3-5 1938

Accords de Munich

Par 555 voix contre 75, la chambre ratifie les accords de Munich. Le gouvernement obtient les pleins pouvoirs pour réaliser le redressement immédiat de la situation économique et financière du pays. Pendant ce temps, Hitler qui n'observe pas les accords de Munich, annule le plébiscite prévu dans le territoire des sudètes. Les troupes polonaises occupent Teschen, à la faveur des accords de Munich, et les hongrois la Russie subcarpatique. La Slovaquie obtient le statut de quasi-indépendance.

LA NOUVELLE GUERRE SECRÈTE
Par Éric Denécé et Alain-Pierre Laclotte

Dans le cadre de la guerre menée contre le terrorisme, les armées occidentales sont conduites à intervenir hors de leurs frontières pour neutraliser les menaces à leurs sources. Engagées dans un environnement chaotique, elles doivent sans cesse s'adapter à des adversaires déterminés et créatifs. Cela rend le renseignement, sous toutes ses formes, essentiel pour le succès de leurs opérations. Pour acquérir les informations nécessaires au démantèlement des réseaux terroristes, le besoin de nouvelles unités militaires spécialisées, agissant clandestinement, est apparu. Plusieurs pays ont ainsi créé de petites unités de recherche humaine, opérant en civil et en secret, chargées de conduire des opérations de renseignements antiterrorismes au profit des forces spéciales, des forces régulières ou des services de renseignement.

Prix indicatif 19,90 euros – Éd. Mareuil, 431 pages, ISBN 978-2-372-54203-6

LES BATAILLES OUBLIÉES AFGHANISTAN 2011-2012
Par Fabrice Delaître

En 2010, la 1ère brigade mécanisée, de Châlons-en-Champagne dans la Marne, mettait sur pied la *Task Force* La Fayette V désignée pour servir l'année suivante pendant 6 mois en Afghanistan, un état plongé depuis quatre décennies dans un conflit particulièrement meurtrier. C'est dans le cadre majestueux mais extrêmement dangereux de ce pays lointain que, jour après jour, ces hommes ont accompli leur devoir de soldat avec fierté et abnégation, planifiant et conduisant inlassablement des opérations destinées à atteindre les trois objectifs majeurs que leur pays leur avait fixés : pérenniser la prise en compte globale du district de Surobi, puis de la province de Kapisa, adopter une nouvelle posture au combat tout en réduisant volume des talibans à la mesure de l'armée nationale afghane, et enfin entamer le désengagement progressif du contingent français. Ce livre a été écrit à la fois pour servir à l'histoire de cette génération du feu de 70000 soldats français qui se sont relayés sans interruption pendant 11 ans, tant à Kaboul que sur les bases opérationnelles avancées de Nijrab, Tagab, et Tora,et pour rendre un hommage appuyé à ceux qui, d'octobre 2011 à avril 2012, étaient à la manœuvre dans des combats quotidiens destinés à faire reculer l'insurrection et au cours desquels ils perdirent plusieurs des leurs en défendant les valeurs prônées par la France.

Prix indicatif 20 euros – Éd. Historic'One, 104 pages, ISBN 978-2-912994-57-8

180 JOURS A KABOUL
Par Thierry Fera

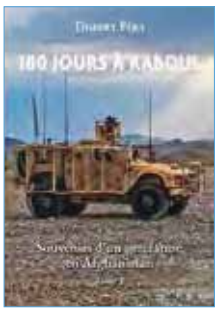

Les forces françaises sont intervenues dans la guerre d'Afghanistan à partir de la fin de l'année 2001, dans les deux opérations internationales distinctes : la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (ISAF) sous commandement de l'OTAN et l'opération Enduring Freedom sous commandement américain. La participation militaire française à ces deux opérations est répartie en trois opérations nationales, qui portent les noms de Pamir pour la participation à l'ISAF, Héraclès pour la participation aux opérations navales et aériennes, Épidote pour la participation aux missions d'instruction de l'armée afghane. En 2010, la France est quatrième contributrice de la coalition. Les forces combattantes sont retirées fin 2012. Au cours de ce conflit, 89 soldats français ont été tués et plus de 700 blessés parmi les 70000 militaires envoyés sur place par la France depuis 2001. Au plus fort de la mobilisation française, en 2010, ils étaient 4000 engagés sur le terrain. Le retrait total des militaires français dans ce pays est effectif depuis le 31 décembre 2014. Cette guerre aura duré plus de 12 ans.

Éd. Thierry Fera, 386 pages. Ce livre est disponible à la vente sous deux formats :

- **Livre numérique E-pub**, avec photos en couleur, **Prix indicatif de 4,49 euros**
  ISBN : 978-2-9577118-0-2
- **Livre format «papier»**, avec photos en NB, format Ex-Libris 14,8x21, **Prix indicatif de 13,50 euros**
  ISBN 979-10-359-4481-0

LIGNE DE CRÊTE
Par Pascal Sancho

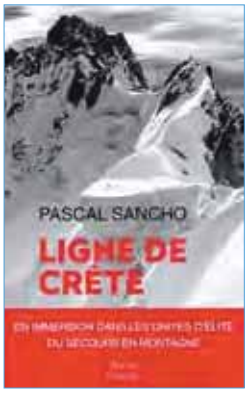

Dans *Ligne de Crête*, Pascal Sancho, qui a exercé pendant 30 ans la spécialité de secouriste en montagne, raconte ces situations où le sauvetage ne tient qu'à un fil. Pas après pas, d'impressions en émotions, il nous fait pénétrer dans les coulisses de ce milieu si particulier qu'est celui des sauveteurs d'élite. Plongé dans l'action, le lecteur est pris par l'air vif des montagnes et la joie que procure la réussite d'un sauvetage comme un skieur libéré d'une avalanche, ces jeunes malchanceux repêchés d'une rivière glacée par des secouristes ou à contrario, la tristesse qui accompagne ces femmes et ces hommes lorsqu'ils arrivent trop tard. Au fil du l'ivresse dessine un florilège de valeurs comme l'abnégation, le courage, le dépassement de soi ou l'esprit d'équipe qui permet de mieux comprendre la réalité du métier de secouriste en montagne. L'amour de l'autre l'emportant toujours, ce récit rare nous offre aussi une formidable représentation de la condition humaine.

Prix indicatif 19,90 euros – Éd. Mareuil, 237 pages, ISBN 978-2-372-54206-7

Saint-Maurice et Saint-Gabriel

Le patron des fantassins et l'archange Gabriel.

★ André Géry, Michel André

SAINT-MAURICE « SAINT PATRON DES FANTASSINS »

En 302, l'empereur Dioclétien édicta de faire mourir tous les Chrétiens de la terre dans une persécution générale. Le César Maximien, entre deux guerres, proclama cet édit à son armée alors campée dans la haute vallée du Rhône dans la Suisse actuelle, tout près de la Savoie et du lac de Genève. Il ordonna en même temps que tous les soldats adoreraient les idoles par un sacrifice public offert aussitôt.

Forte de 6 600 soldats sous les ordres du primicier Maurice, la légion Thébéenne était chrétienne. Tous ses guerriers, rompus à tous les combats, étaient nés près de l'antique Thèbes, en Afrique. Ils en avaient été enlevés et enrôlés de force, dix ans auparavant, lors d'une persécution sur leur terre natale. Sous les armes, ils avaient conservé leur Foi pure et bien vivante. Aussi, noblement, tous répondirent au César : *« Nous sommes Chrétiens. Nous ne pouvons donc renier Jésus-Christ en sacrifiant aux idoles, ni persécuter nos frères »*.

Cette belle et digne réponse irrita César. Aussitôt, il fit égorger 660 soldats de cette légion, soit un sur dix. Par cet immense massacre, il voulait amener les survivants à adorer les idoles. Mais ceux qui n'avaient pas été désignés pour mourir encourageaient les martyrs et désiraient leur gloire.

Voyant leur fermeté dans la Foi, le César en fit décapiter, le lendemain, un nouveau dixième ; 600 nouveaux martyrs s'ajoutèrent donc aux 660 premiers.

Fidèlement, depuis dix ans, la valeureuse légion Thébéenne bataillait pour le César. Ses vieux soldats, rompus à la guerre et bien armés auraient pu se défendre contre lui, mais ils ne le voulurent pas. Par la voix du primicier Maurice, ils répondirent encore à Maximilien qui leur proposait à nouveau de choisir entre sacrifier aux idoles ou mourir : *« Ô Empereur, nous t'avons prouvé notre fidélité et notre discipline en combattant pour toi partout où tu l'as voulu ; mais renoncer à Jésus-Christ en persécutant les Chrétiens et en adorant les idoles, nous ne le pouvons. Tous, nous préférons mourir, bien que nous pourrions nous défendre contre toi. »*

Voyant que les soldats de la superbe légion préféraient Dieu à lui, le César Maximilien ordonna la mort de tous. En cette journée du 22 septembre 302, le sang de 4 340 des plus valeureux soldats romains inonda à flots la vallée du Rhône, au lieu-dit Agaume. Tous périrent par le glaive, sans se défendre, heureux de mourir pour Jésus-Christ. Gloire à ces 6 600 martyrs et à leur chef Maurice ! Magnifiquement ils ont rendu à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu.

Sur la terre de France, des milliers de chapelles et d'autels sont dédiés à ces 6 600 soldats martyrs. Le nom de **Saint-Maurice**, leur chef, est porté par 525 églises paroissiales. Avec honneur, 69 villes et villages s'appellent Saint-Maurice. Sur le lieu même du martyr, une abbaye célèbre s'est fondée, elle garde leurs reliques et Agaume, qui se nomme désormais Saint-Maurice, voit accourir chaque année des milliers de pèlerins.

L'Infanterie française a adopté comme patron Saint-Maurice, qu'elle célèbre tous les 22 septembre.

Si dans la religion chrétienne le nom de Gabriel, d'origine hébraïque signifiant *« Force de Dieu »*, évoque de nombreux saints celui de notre propos désigne l'archange (chef des anges) **Saint-Gabriel** qui, envoyé par Dieu, a annoncé à la Vierge Marie qu'elle allait être la mère du Sauveur. Ce saint est le chargé de communications entre Dieu et les hommes. Il apparait également dans le Coran sous le nom de Jibril mais avec une fonction qui n'est pas tout à fait semblable.

À la demande de nombreuses personnes exerçant une profession en rapport avec la communication, c'est par un bref apostolique, le 12 janvier 1951, que le pape Pie XII décide de faire de l'archange Gabriel le saint patron des télécommunications. L'arme des Transmissions a fait un choix tout à fait approprié en choisissant Saint-Gabriel pour devenir son patron. En effet cette arme dite *« du commandement »* est chargée d'établir et d'assurer les échanges entre les haut-commandements et les échelons subordonnés et entre les unités elles-mêmes et cela en toutes circonstances. Il est à noter qu'il est également le protecteur des Postes et Télécommunications depuis 1972, décision du pape Paul VI.

Préalablement célébré au mois d'avril c'est le 29 septembre qu'il est fêté en même temps que Saint-Michel, patron des parachutistes, et Saint-Raphaël, patron du renseignement.

L'ARCHANGE GABRIEL

« Par Saint-Gabriel, vive les transmissions. »

02 AISNE
492 – Hirson et Pays de Thiérache

Paul Devotin est recompensé

Le 8 juin 2021, Dominique Pinon, président de la 492e section, accompagné de Robert Ruton, président d'honneur, et de Christian Henry, trésorier, s'est rendu au domicile de monsieur Devotin, membre titulaire de la section depuis 1957 et ancien vérificateur aux comptes. Il lui a remis le diplôme et la médaille d'or de la SNEMM et lui a souhaité son centième anniversaire (5 juin) sans oublier celui de son épouse (91 ans le 6 juin) qui a reçu une composition florale.
Paul Devotin est né le 05 juin 1921 à Dijon (21). Engagé volontaire à l'âge de 18 ans en 1938, il est affecté au 6e RTS à Rabat. Il rejoint ensuite Casablanca puis Dakar jusqu'un 1942. Bénéficiant d'une permission, il rentre à Dijon pour quelques mois. Voulant rejoindre son ancienne affectation en Afrique du Nord il est arrêté par les Allemands puis déporté à Mauthausen. Libéré en 1945, il se réengage. Il sera affecté au 71e régiment du Génie colonial et participera à la guerre d'Indochine, à l'indépendance de Madagascar et d'autres missions en Afrique. Il quittera l'armée en 1956. Il est titulaire de la croix de guerre Indochine, de la médaille commémorative d'Indochine, de la médaille d'Outre-Mer, de la médaille des déportés politiques et de la Médaille militaire qui lui a été décernée en 1954.

03 ALLIER
740 – Lapalisse

Noces de diamant

Les Médaillés militaires de l'Allier ont tenu à rendre hommage à leur camarade Daniel Boulot et à son épouse qui fêtaient leurs noces de diamant à la maison de retraite de Lapalisse. Le personnel de l'EHPAD avait secrètement organisé cette petite fête et avait demandé si deux gendarmes pouvaient venir faire une surprise au couple pendant le repas. L'ancien gendarme, trésorier et porte-drapeau de la 740e section a eu le plaisir de voir arriver le major Thierry Michaud (R), président de la 1483e section et secrétaire de l'UD de l'Allier et l'adjudant-chef Philippe Benard (R), président de la 1498e section, en uniformes, histoire de faire remonter les bons souvenirs de la vie de l'ancien gendarme. Puis sur le thème de l'embouteillage de Lapalisse, le couple Boulot a eu le plaisir de défiler en Ford Mustang cabriolet de 1965 à travers la ville.

1483 – Varennes-sur-Allier – Saint-Pourçain

Hommages à Bernard Pouyet

Bernard Pouyet nous a quittés en novembre 2020 et, malheureusement, les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis de lui rendre hommage. C'est donc le 24 septembre 2021 qu'une cérémonie a été organisée au cimetière de Chantelle (03).

Ancien officier de gendarmerie et ancien adjoint au maire, Bernard a été honoré en présence de sa famille, par les Médaillés militaires, l'ordre national du Mérite, la municipalité de Chantelle, l'union nationale des personnels retraités de la Gendarmerie de Vichy et les anciens de la section de recherche de Clermont-Ferrand qui étaient à ses côtés à la création de cette unité en 1978. Thierry Michaud, président de la 1483e section, a retracé les faits marquants de sa carrière. À l'issue une palme a été déposée sur son caveau par Dominique Deshayes, président de l'UD de l'Allier, et une plaque au nom de l'UNPRG a été remise à la famille par Yvette Semet. André Bidaut, maire de Chantelle et conseiller départemental de l'Allier, a salué la personnalité de son ancien adjoint en soulignant ses qualités humaines et son grand professionnalisme. La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

13 BOUCHES-DU-RHÔNE
290 – Aix-en-Provence

Louis Julien honoré

Le 8 juin 2021, a été remis à Louis Julien, adhérent de la 290e section d'Aix-en-Provence, la médaille associative de vermeil de la SNEMM, au cours d'une très belle cérémonie commémorative.
Louis Julien est adhérent à la section depuis 1er janvier 1975 et titulaire de la Médaille militaire depuis 55 ans. Résidant à Agde et la Covid 19 empêchant tout déplacement, nous avons demandé à Guy Bancarel, président de la 1577e section, de procéder à la remise de cette distinction au nom de notre section. La 290e section d'Aix-en-Provence, par la voix de son président Robert Rouzy, remercie très chaleureusement Guy Bancarel pour son action et son amitié. Cet exemple remarquable prouve, s'il en était besoin, que solidarité et entraide ne sont pas de vains mots pour toute la communauté des Médaillés militaires.

290 – Aix-en-Provence

Un centenaire à l'honneur

Le 7 octobre, une délégation de la section a honoré André Brunier. Né le 29 août 1921 à Tunis, engagé volontaire dans la Marine nationale à la fin de l'année 1939, lors du 2e conflit mondial, il est affecté dans le corps des canonniers. Il participe à la campagne de France à bord du *Courbet* puis il répond à l'appel du général de Gaulle et se place sous ses ordres en juillet 1940 dans les Forces françaises navales libres. Il participera à la Bataille de l'Atlantique.
Démobilisé en juillet 1945, marié en 1946, il demande à servir son pays dans la Police nationale tunisienne jusqu'à la fin du protectorat français en Tunisie. Rentré en métropole en 1957, il continue de servir la France dans la Police nationale. D'abord affecté à La Baule en Loire-Atlantique, il rejoint ensuite à Aix-en-Provence, ville dans laquelle il finit sa carrière avec le grade de commandant lors de son départ en retraite.
Ancien matelot du corps des équipages de la flotte, il est décoré de la Médaille militaire en 1959, ainsi que la croix du combattant volontaire. Il reçoit également la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre accompagné d'un écrit signé, au nom de la France, par le général de Gaulle. La Légion d'honneur lui est décernée en 2015 au titre de son engagement dans le 2e conflit mondial.
Le président Robert Rouzy, accompagné du vice-président Christian Duverne et du porte-drapeau Maurice Proust, s'est rendu à Gignac-la-Nerthe, près de Marignane, au domicile d'André Brunier afin de lui remettre le diplôme d'honneur de la médaille d'or de la SNEMM. C'est avec une forte émotion qu'il a accueilli cette récompense, entouré de ses proches, eux aussi, très touchés par cette marque de reconnaissance.

14 CALVADOS
UD 14

Léon Gautier, membre du commando Kieffer, à l'honneur

Le 4 octobre 2021, François Heaulmé et Jean-Claude Pavan, respectivement président et vice-président de l'UDSLMM du Calvados ont remis à Léon Gautier, au nom de la SNEMM, la médaille de vermeil accompagnée du diplôme.
À 17 ans, Léon Gautier s'engage dans la Marine nationale, puis rejoint Londres le 14 juillet 1940. En 1943 il se porte volontaire et intègre le 1er bataillon de Fusiliers marins commandos sous les ordres du commandant Kieffer. Ce commando débarque le 6 juin 1944 à Colleville-sur-Orne (renommé Colleville-Montgomery) et participe durant 78 jours à la Bataille de Normandie avant de rejoindre d'autres théâtres d'opérations.
À 99 ans, il est le dernier témoin des 177 membres du commando Kieffer.
Il est titulaire de :
– la Légion d'honneur (Grand Officier),
– la Médaille militaire,
– la croix de guerre 1939-1945,
– la croix du combattant volontaire de la Résistance,
– la croix du combattant volontaire 1939-1945,
– la médaille de la Résistance.
– la médaille commémorative des services pour la France libre.
– la médaille de l'ONAC-VG.

17 CHARENTE-MARITIME
803 – Surgères

Jean-Lucien Hertel à l'honneur

Le 2 septembre 2021, en présence de Catherine Desprez, maire, Marie-Françoise Richard, présidente de l'UD 17, officier de la Légion d'honneur, a remis au nom du président de la République, la médaille de chevalier de la Légion d'honneur à Jean-Lucien Ertel. Né à Paris, ce Médaillé militaire de la 803e section de Surgères, a été cité deux fois pour sa bravoure et sa conduite des hommes dont il avait la responsabilité lors de son service militaire en Algérie.
Dominique Simetiére, président de la 803e section, a énuméré les faits d'armes de celui dont le régiment portait la devise "*On ne passe pas*". Jean-Lucien vit depuis quarante ans en Bavière avec son épouse allemande et a œuvré pour créer le jumelage entre Surgères et Wipperfurth (Allemagne).

22 CÔTES-D'ARMOR
94 – Saint-Brieuc

Départ du président

Le 22 septembre 2021, le bureau de la 94e section de St-Brieuc, qui comprend désormais Guingamp et Quintin, s'est réuni, sous la présidence de Charles Guillaumin nouvellement élu, pour honorer notre ancien président. Daniel Carpin a œuvré au sein de cette section pendant une vingtaine d'années avec dévouement, gentillesse et une bonne humeur constante. Le travail extraordinaire réalisé avec Thèrèse, son épouse et secrétaire, a été évoqué avec beaucoup d'émotion.
Il quitte Saint-Brieuc, avec sa femme, pour raison de santé, afin de rejoindre sa famille en Touraine. Il nous a gratifié d'un discours d'adieu, touchant et bouleversant à la fois, en présence de monsieur Le Meur, directeur de l'ONAC-VG et de son adjoint.
Cette matinée s'est terminée autour d'un petit buffet préparé par les Dames d'entraide.

24 DORDOGNE
833 – Thiviers

Remise de drapeau

Le mardi 19 octobre 2021, a eu lieu la remise officielle de l'ancien drapeau de la 833e section de Thiviers à la municipalité de la commune.
Ce drapeau très ancien et usagé, remplacé depuis de quelques années par un neuf, était remisé au fond d'un placard. L'idée de l'exposer dans un lieu public a traversé nos esprits et pourquoi pas à la mairie lieu de notre siège social. Contacté en 2018, l'édile de la commune accueillait très favorablement notre proposition. Après avoir reçu l'aval de nos instances du siège parisien et fait procéder à l'apposition d'une petite plaque sur le mat du drapeau stipulant qu'il reste la propriété de la SNEMM, une convention a été établie. Celle-ci a été signée le 19 octobre 2021 par Madame Hyvoz, maire de Thiviers et François Denayrou, président de la section. Cette remise officielle s'est déroulée en présence également de deux adjoints municipaux et de plusieurs membres de notre section : M. Benjamin (également président de l'Union départementale des Médaillés militaires de la Dordogne), M. Degreef, trésorier, M. Borderie, secrétaire, et MM. Chantemerle et Roques. Ce cher et « vieux » drapeau, porteur de notre fierté et de nos valeurs militaires, est dorénavant exposé aux regards des Thibériens et autres personnes entrant dans le bureau de Madame le maire.

25 DOUBS
1066 – Val de Morteau

Bernard Frisetti, chevalier des Palmes académiques

Le samedi 16 octobre 2021, lors de l'assemblée générale annuelle du comité du Souvenir français du Val de Morteau et sous la présidence de Jean-Claude Rebière, délégué départemental du Souvenir français du Doubs et de Jean-Michel Blanchot, président du comité du Val de Morteau, Bernard Frisetti, ancien président de la 1066e section des Médaillés militaires du Val de Morteau et également ancien président du comité du Souvenir français s'est vu remettre les insignes de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques par Monique Martin, présidente départementale de l'association des membres des Palmes académiques. Cette distinction le récompense pour son investissement, avec responsabilités, depuis de nombreuses années au sein de différentes associations culturelles et patriotiques, notamment au sein de la section des Médaillés militaires et du comité du Souvenir français du Val de Morteau se traduisant par la mise en place et l'organisation de voyages scolaires sur les lieux de mémoire en particulier les camps de la mort en partenariat avec le président actuel Jean-Michel Blanchot, professeur d'histoire au lycée E. Faure de Morteau.
Toutes nos félicitations.

26 DRÔME
UD 26

Union SNEMM et ANMONM

L'union départementale 26 de la SNEMM et la section départementale de l'ANMONM entretiennent d'excellentes relations. Cela est concrétisé par le fait qu'André Dannerolle et Rémi Beauvisage, ancien et actuel présidents de l'union départementale, sont membres de l'ANMONM et qu'en retour Didier Fabre, président de la section ANMONM, bien que n'étant pas Médaillé militaire, a adhéré à la SNEMM en qualité de membre associé. Espérons que d'autres suivront cet exemple. Sur la photo, Rémi Beauvisage remet à Didier Fabre sa carte de membre associé.

38 ISÈRE
807 – Voiron

Journée festive

Au terme de deux années d'inactivité en présentiel les Médaillés militaires de la 807e section de Voiron (38) et de ses environs, se sont retrouvés le jeudi 21 octobre 2021 à 12h00 autour d'une bonne table au bord du lac de Paladru. Auparavant ils étaient conviés à la visite du musée Célestin Pégoud à Montferrat (38). Enfant du village, premier aviateur au monde à sauter en parachute de l'avion qu'il pilotait, à effectuer des loopings et à voler sur le dos, l'Histoire produit ainsi des injustices : alors que la mémoire collective retient de grands noms de l'aviation, elle a oublié Célestin Adolphe Pégoud, le premier as des as, voltigeur inventif, ouvrant ainsi la voie aux pilotes en perdition. Il est abattu, mort au combat aérien à Petit-Croix (90) à l'âge de 26 ans le 31 août 1915. La Médaille militaire lui avait été conférée le 17 février de la même année. Au cours de ces agapes forts appréciées, Maurice Charvet, bien connu sur la région du Vals Dauphiné, retraité de la Gendarmerie, ancien adjoint au Maire des Abrets s'est vu remettre le diplôme et la médaille d'argent de la SNEMM par Georges Clavel, président

de la 807e section des Médaillés militaires de Voiron et président de l'union départementale des Médaillés militaires de l'Isère. Très ému il est à noter que le récipiendaire avait instruit le dossier du président pour accéder en gendarmerie. Adhérent de la section 3000 il rejoindra la 807e section en 2022.

40 LANDES
1373 – St Sever-Grenade St Maurice

Jacques Lefèvre à l'honneur

Le vendredi 22 octobre 2021, le président de section, assisté du porte-drapeau et du secrétaire, à remis la médaille d'or de la SNEMM à Jacques Lefèvre (cent ans cet été). La cérémonie s'est déroulée à l'EPHAD d'Hagetmau en présence de Madame la Maire. La directrice de l'EPHAD avait organisé une petite réception dans ses locaux. Qu'elle en soit remerciée.
Engagé en 1939 comme charpentier de marine, il navigue jusqu'en 1940, date à laquelle, en application des conditions d'armistice, la flotte est stationnée au port de Toulon. En novembre 1942 les Allemands entrent dans Toulon pour s'emparer de la flotte. Jacques est à bord du cuirassé *l'Océan*. Il participe au sabordage du navire et de la flotte. Démobilisé en 1943, il regagne Paris où il travaille un temps pour la SNCF. Réquisitionné pour le S.T.O., il est affecté dans une gare de triage à Sarrebruck (Allemagne). Au printemps 1944, la gare et son camp sont détruits par un bombardement allié et il est transféré dans un camp plus isolé, duquel il s'évade pour rejoindre le maquis alsacien. Mal équipés et dénoncés, les résistants sont capturés par une division SS et il est déporté, d'abord à Dachau puis à Auschwitz où il est tatoué. Il est ensuite transféré à Buna-Monowitz (Auschwitz III - Pologne), camp qui sera évacué lors de l'avancée soviétique. Au bout de deux semaines d'enfer et après avoir traversé la Pologne, la Tchécoslovaquie et la moitié de l'Allemagne, il arrive à Buchenwald d'où il est transféré à Langenstein, un camp d'extermination par le travail. Lorsque les Américains libèrent le camp, le 11 avril 1945, il ne pèse plus que 35 kg. Libéré et soigné il rentre en France quelques semaines plus tard.
Il est titulaire de :
– la Légion d'honneur (chevalier),
– la Médaille militaire,
– la croix de guerre 39-45 avec palmes,
– la croix du combattant volontaire (Résistance),
– la croix du combattant,
– la médaille de reconnaissance de la Nation,
– la médaille commémorative 39-45,
– la médaille de la déportation pour faits de Résistance.

1745 – Labouheyre

Mise à l'honneur et rayonnement

Né à Pissos (Landes) fin 1929, Gilbert Gentes profite de sa retraite à la résidence Grande Lande. Le vendredi 9 juillet 2021, cet ancien gendarme, titulaire de la Médaille militaire depuis 1978, s'est vu remettre la médaille associative (vermeil) de la SNEMM, gage d'une belle et longue fidélité. Cette décoration lui a été remise par Gervais Lacordaire, président de la section de Labouheyre, accompagné du trésorier Yanick Goueffon.
Du fait des impératifs sanitaires, cette remise s'est faite en comité restreint dans la cour de l'EHPAD : la petite cérémonie ne regroupait que le récipiendaire, son épouse et sa fille Nathalie, secrétaire de mairie de la commune. Durant sa carrière militaire, Gilbert a successivement servi en Algérie (Constantine), au Sahara, dans la Garde républicaine de Paris au début des années 1960, puis en escadron de Gendarmerie mobile où il était radio. Revenu à Pissos en 1985, il a exercé, pendant plusieurs années, la fonction de secrétaire pour les Anciens combattants.

Le dimanche 5 septembre 2021, de 9 h à 14 h, a eu lieu à Pissos (Landes), le forum des associations. Collégialement, les Anciens combattants, les Médaillés militaires et le Souvenir français ont occupé un stand mis à disposition par la commune.
Durant cette matinée, la 1745e s'est impliquée avec pour récompense la promesse de futures adhésions en 2022. Le rayonnement de notre section, sur le canton, doit se poursuivre par des actions mémorielles en direction des jeunes et autres associations patriotiques. Ne laissons personne sur le bord du chemin, la devise *Valeur et Discipline* est signe de notre engagement permanent et cela est valable même pour une section avec peu d'adhérents.

49 MAINE-ET-LOIRE
131 – Angers

Un ancien d'Algérie décoré

Ce mardi 13 juillet 2021, sur la place Leclerc à Angers un ancien qui a combattu en Algérie s'est vu concéder la Médaille militaire. Lors de cette cérémonie, Claude Berger, suivi de bien d'autres récipiendaires beaucoup plus jeunes que lui, a reçu du général commandant la garnison, cette prestigieuse décoration, en toute simplicité, mais avec beaucoup d'émotion.
Claude a fait ses classes à Versailles et Dreux en 1958. Le 25 mars 1959 il débarque à Alger pour se rendre à Palestro aujourd'hui nommée Lakhdaria, une commune d'Algérie, située dans le nord de la wilaya de Bouira, en Kabylie. C'est à ce même endroit, le 18 mai 1956 que vingt et un militaires français tombent dans une embuscade. Un seul d'entre eux survit, les corps des autres sont retrouvés mutilés.
Il sera affecté chez les commandos, unités militaires créées en 1959 pendant cette guerre, pour mener des opérations de contre-guérilla et démanteler les katibas hostiles à la présence française en Algérie. Les combats sont durs et les sorties de nuits régulières et éprouvantes. Fatigué et épuisé Claude décide de faire le stage d'infirmier opérationnel qu'on lui propose. Il restera dans la même formation commando.
Il est de retour en France le 1er mars 1961 puis rayé des contrôles et rendu à la vie civile 15 jours plus tard. Sur ses deux années passées il ne rentrera voir ses proches qu'une seule fois. Il recevra la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze pour ses faits d'armes. Malgré son âge Claude est toujours présent aux rassemblements patriotiques.

51 MARNE
141 – Châlons-en-Champagne

Un médaillé à l'honneur

Samedi 25 septembre 2021, la ville de Châlons-en-Champagne a organisé la cérémonie d'hommage aux harkis et autres formations supplétives de l'Armée française. Les associations patriotiques, de nombreux porte-drapeaux, et la 141e ont participé à cette célébration. Devant une assistance très dense, réunie autour du monument aux morts, Benoist Apparu, maire de Châlons-en-Champagne, a dévoilé une plaque en souvenir de l'engagement de ces combattants au côté de la France, et notamment lors de la guerre d'Algérie. Puis dans son discours, il a rappelé l'arrivée, l'accueil et l'intégration parfois difficile de ces familles de rapatriés dans les années 60.
Pierre N'Gahane, préfet de la Marne, a lu la lettre de Florence Parly, ministre des Armées, évoquant cet épisode tragique de notre histoire.
Le lieutenant-colonel Barbier, adjoint au délégué militaire départemental, a remis, au nom du président de la République, la Médaille militaire à Mohand Aït Ziane de la 141e section.
Sergent-chef supplétif, engagé aux côtés de l'Armée française lors de la guerre d'Algérie, sa conduite exemplaire lui a valu plusieurs citations et cette décoration, amplement méritée, rend hommage à ce soldat longtemps resté dans l'ombre, et que l'histoire a bien failli oublier.
Deux interprètes afghans de l'Armée française en Afghanistan ont reçu la croix du combattant.
Un détachement du 8e RMat a rendu les honneurs militaires et un dépôt de gerbes clôturait cette émouvante cérémonie.

141 – Châlons-en-Champagne

Médaillés à l'honneur

Le dimanche 12 septembre 2021, le général de corps d'armée (2S) Lemoine a remis la Médaille militaire à Roger Mietton, et la croix du combattant à Robert Fischer, tous deux adhérents de la 141e, représentée par son président, son porte-drapeau et une forte délégation de la section.
Cette remise a eu lieu lors d'une cérémonie au Mont Morêt (sud-ouest de Vitry-le-François), en souvenir des combats meurtriers qui s'y déroulèrent au cours de la première bataille de la Marne du 6 au 9 septembre 1914, où s'illustrèrent sur ce lieu les 126e et 326e régiments d'Infanterie de Brive-la-Gaillarde.
En présence de nombreuses autorités civiles et militaires, le général Lemoine a fait l'historique de la création de la Médaille militaire, en insistant sur le caractère prestigieux de cette décoration, et un rappel du parcours militaire des deux décorés.
Monsieur Cotton, maire de Courdemanges, a évoqué le mérite et le courage de ces combattants de septembre 1914 qui, au prix de lourdes pertes, arrêtèrent l'invasion. Après le traditionnel dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, la minute de silence, ont été suivies de la *Marseillaise* chantée par les enfants de l'école communale.

141 – Châlons-en-Champagne

Hommage à notre Président d'honneur

Georges Viand est né le 28 décembre 1929 à Charmes (88). Il nous a quittés le 2 mai 2021. Nous avons une pensée pour son épouse Denise, Dame d'entraide, décédée en 2015.
Né d'un père officier de cavalerie, qui participera entre autres aux combats de la campagne de France en mai et juin 1940, il perpétue la tradition familiale en s'engageant en juin 1949 au 14e bataillon du Génie et rejoint les forces d'occupation en Allemagne. En juin 1950, alors qu'il sert au 10e régiment du Génie, il se porte volontaire pour le théâtre d'opération indochinois. Affecté au 72e bataillon du Génie, il fait campagne sur ce territoire de mars 1951 à juillet 1953. À son retour en métropole, il rejoint le 9e bataillon du Génie. Puis c'est l'Algérie pour un premier séjour de mai 1956 à avril 1958, et un deuxième séjour de décembre 1961 à mai 1963, notamment au Sahara dans le secteur d'Ouargla.
Il termine sa carrière avec le grade d'adjudant-chef à la direction des travaux du Génie de Châlons-sur-Marne en 1975. À son retour à la vie civile, il travaille dans le BTP, puis en qualité d'adjoint technique au centre hospitalier de Châlons-sur-Marne. Fidèle à son engagement, il rejoint la 141e section, il en sera le président de 1977 à 2009. Énergique et dévoué, il est un interlocuteur écouté au niveau local, et durant ses 32 ans de présidence, son action permet à la 141 d'être reconnue et appréciée dans le milieu patriotique et associatif châlonnais.
Marié, il est père de 4 enfants qui lui donneront 9 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Il est titulaire de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite (chevalier), de la croix de guerre des TOE avec étoile de bronze, de la croix du combattant, de la médaille coloniale, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN.

52 HAUTE-MARNE
UD 52

Centenaire de la fête des drapeaux

Le dimanche 26 septembre 2021, Langres accueillait la fête des drapeaux pour son centenaire. Cette fête de mémoire a été créée en 1921 à la suite de la guerre 1914 - 1918 pour mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour leur pays.
C'est sous les ordres des présidents des la 129e et 834e sections de la Médaille militaire que le cortège, réunissant pas moins de 130 porte-drapeaux, a traversé l'artère centrale de la cité historique de Langres pour se rendre à la cathédrale où la cérémonie religieuse a été célébrée par l'évêque de Langres.
Le cortège toujours encadré par les Médaillés militaires s'est rendu ensuite place de l'hôtel de ville pour la cérémonie militaire organisée par l'ACPG/CATM/OPEX. Madame Abba secrétaire d'état à la biodiversité, le lieutenant-colonel Pétain, délégué militaire départementale et monsieur Mercier directeur de l'ONAC/VG ont remis plusieurs insignes de porte-drapeaux. Une très émouvante et très belle cérémonie.

56 MORBIHAN
1307 – Plouhey

Merci Jo !

Joseph Le Padellec, mieux connu sous le diminutif de Jo, nous a quittés le 18 janvier dernier. Ses 82 années auront été marquées par deux valeurs essentielles : fidélité et engagement.
Né à Plouay le 14 février 1939, il s'engage dans la Marine à 16 ans, comme apprenti mécanicien. Un an plus tard, il rejoint la base aéronavale Karouba à Bizerte en Tunisie où il servira jusqu'en 1960. Il revient dans sa Bretagne natale, affecté à l'escadrille 56-S de Lann-Bihoué jusqu'en 1963, date à laquelle il reprend le large à bord d'un des fleurons de la Marine nationale, le porte-avion *Clémenceau*. De 1964 à 1969, ses états de service le conduisent tout d'abord à Hyères, au sein de la flottille 4F de l'Aviation navale française, puis en région parisienne à Toussus-le-Noble et enfin à Rochefort où Jo obtient en 1969 son brevet supérieur. Il revient alors définitivement dans son Morbihan de cœur, lors de sa mutation à la base aéronavale de Lann-Bihoué, au sein de la flottille 24F. Il y fait carrière de 1969 à 1984, en qualité d'instructeur-formateur sur les simulateurs de vols des atlantiques, tout en évoluant dans la hiérarchie jusqu'au grade de major. Son engagement et sa carrière exemplaire sont récompensés en 1967 lorsque Jo se voit concéder la Médaille militaire.
S'il quitte officiellement le service actif en 1984, c'est pour s'investir immédiatement auprès des associations patriotiques et des Anciens combattants du département et de la commune de Plouay. Son implication, son dévouement et son exemplarité pour les jeunes générations lui valent d'être naturellement désigné en 1989, comme vice-président de la 1307e section puis président en 1992. Sa fidélité et son attachement à ce rôle ne lui feront jamais défaut tout au long de ces presque trente années de présidence!
Pour cette carrière remarquable d'engagement et de défense des valeurs fondamentales, nous sommes émus et fiers de rendre cet hommage mérité à Jo.

67 BAS-RHIN
UD 67

Passation de commandement

Le 2 septembre 2021, au château de Pourtalès, s'est déroulée la passation de commandement de l'Eurocorps, présidée par le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées.
Le général de corps d'armée français, Laurent Kolodziej, depuis deux ans chef de l'Eurocorps a passé le commandement au lieutenant-général belge Peter Devogelaere en présence des représentants des corps diplomatiques, de parlementaires, de Madame la Maire, du général gouverneur militaire de Strasbourg, des chefs d'état-major des nations-cadre : le général T. Burkhard (France), le général E. Zorn (Allemagne), l'amiral M. Hofman (Belgique), l'amiral général T. Lopez Calderon (Espagne) et le général S. Thull (Grand Duché du Luxembourg).
Après avoir élevé le général Kolodziej au grade de commandeur de la Légion d'honneur, le général d'armée Burkhard a résumé ses 38 ans de carrière au parcours exceptionnel en soulignant le chef de guerre et le commandant rompu à l'international. Il a souligné l'importance de son engagement envers l'Eurocorps qu'il a porté à un haut niveau de compétence et de relations dans le cadre de la Défense européenne.
Le lieutenant-général Devogelaere, 58 ans, a derrière lui une longue carrière : 1985, chef de peloton au 1er bataillon de parachutistes, 1990, commandant de compagnie para-commando au 3e bataillon de parachutistes avec laquelle il participe à l'opération Blue Beam au Zaïre (1991), instructeur à Weingarten (Allemagne) à l'International Long Range Reconnaissance Patrol School, suit les cours d'état-major général à la Führungsakademie à Hambourg, occupe la fonction d'officier plans et policy au G5 de l'Eurocorps de 2001 à 2003. De retour en Belgique il commande un bataillon de parachutistes et avec un détachement part en mission au Liban. De 2007 à 2015 il occupe diverses fonctions au sein de composante terrestre de l'Armée belge. En 2016, général de brigade, il commande la brigade légère. Il prend le commandement de la mission européenne de formation au Mali. Général-major en juin 2017, il devient directeur des opérations, puis directeur politique générale puis en 2020 inspecteur général au cabinet du ministre de la Défense. En juin 2021 il est promu lieutenant-général.

UD 67

Signature de la charte de coopération

Le 20 octobre 2021, à l'hôtel préfectoral et devant Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin, la charte de coopération a été signée.
Afin de mutualiser et valoriser nos actions spécifiques les représentants de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite et des Palmes académiques ont convenu de coopérer sous l'appellation « Les Ordres républicains du Bas-Rhin ».
Par cette charte nos associations s'engagent à contribuer par leurs idées et leurs réseaux au renforcement :
– de la promotion des valeurs républicaines,
– de l'accompagnement de la jeunesse,
– de la présence des Ordres républicains sur l'ensemble du département du Bas-Rhin.

409 – Wissembourg – Landau – Lauterbach

Le bac a traille de Seltz

Le 7 octobre 2021, la 409e a organisé une journée festive au bac de Seltz. Nombreux ont été les participants à ces retrouvailles. Pascal, membre de la section mais aussi pilote de cette embarcation a expliqué le fonctionnement du bac *Saletio*. Celui-ci est unique de par son système de traille qui utilise la force du courant pour se déplacer. Lors des traversées, les participants ont pu poser des questions, visiter la timonerie, découvrir les matériels utilisés sur le bac, notamment pour la sécurité et découvrir la navigation sur le fleuve
Après cette présentation, tout le monde s'est rendu au rucher-école pour y déguster d'excellentes grillades dans une atmosphère très conviviale. Merci à la Collectivité Européenne d'Alsace d'avoir autorisé cette visite. Merci à tous pour cette belle journée empreinte de bonne humeur !

Le franchissement du Rhin entre Seltz et Plittersdorf existe depuis les 1310. En 1873 fût mis en service un pont à bateaux. Lors de la Seconde Guerre mondiale ce pont fut détruit. En1946 les forces militaires françaises d'Allemagne réalisèrent un nouvel ouvrage. L'ancien bac à traille de Seltz-Plittersdorf constituait un des derniers équipements de ce type et de ce gabarit sur le Rhin (1946-2005). Construite sur le principe du déplacement par la force du courant, l'installation consiste en deux pontons flottants ancrés sur chaque rive vers le chenal, d'un bac non motorisé accroché à un câble de traille et d'un câble transversal au-dessus du Rhin sur lequel est ancré le câble de traille et soutenu par deux pylônes implantés en rive. En 1953 la France hérite de la pleine propriété des bacs assurant la liaison Seltz-Plittersdorf et Rhinau-Kappel. En mai 2005, le bac *Saletio*, percuté par un bateau de croisière est mis mettant hors d'usage. En 2009, un nouveau bac est construit. 31 tonnes, 25 mètres de long et 15 mètres de largeur, ce bac est unique de par son système de traille. Pouvant accueillir 6 véhicules, 28 vélos et 70 passagers, il fonctionne 7j/7.
L'alimentation électrique est assurée en partie par des panneaux photovoltaïques.

69 RHÔNE
430 – Villefranche-sur-Saône

Adieux à Fernand Durand

La 430e section de Villefranche-sur-Saône a le regret de faire part du décès de Fernand Durand à l'âge de 82 ans.
Dès son adhésion, il s'investit au sein du bureau en qualité de secrétaire et porte-drapeau suppléant. Volontaire, disponible, il était toujours présent aux différentes cérémonies. Il faisait preuve de serviabilité et de générosité lors des activités organisées par la section. Passionné et très impliqué dans le domaine de l'apiculture, il avait de nombreux ruchers et était reconnu comme un maître en la matière. Lors de l'assemblée générale, en 2019, nous l'avions mis à l'honneur par la remise traditionnelle du bouquet des conscrits de la classe en 9. Attaché aux symboles de la Médaille militaire, il détenait également la croix du combattant ainsi que la médaille de reconnaissance de la Nation.
Repose en paix Fernand.

71 SAÔNE-ET-LOIRE
67 – Mâcon

Commémoration du 11 août 1944 à Cluny

Le mercredi 11 août, le comité d'entente des associations patriotiques du Clunisois a, comme chaque année, organisé la cérémonie commémorative du 77e anniversaire de la bataille du Bois Clair et du bombardement de Cluny (71), sous la présidence du secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire et en présence de nombreuses autorités. Le président de la Médaille militaire du secteur de Mâcon, également président de L'UNPRG, était présent avec les deux drapeaux de ses associations. Comme chaque année, nous avons participé au circuit de fleurissement des six stèles de la région où des résistants ont été fusillés. Cette commémoration s'est terminé par un rassemblement au monument place du 11 août 1944 à Cluny.
Au cours de cette cérémonie, notre camarade Paul Deplagne, âgé de 96 ans, retraité de la Gendarmerie, adhérent à la Médaille militaire et à l'UNPRG a été mis à l'honneur. Il est l'un des derniers résistants ayant participé à la bataille du Bois Clair. À 19 ans, le 06 juin 1944, il a rejoint les Forces françaises de l'intérieur. Engagé par la suite au 4e bataillon de choc qui devient une unité régulière de la 1re Armée française, il combat l'ennemi avec la division Delattre jusqu'en Autriche. Il est démobilisé le 19 janvier 1946 et s'engage dans la Gendarmerie en 1952.

67 – Mâcon

Hommage à Christian Racca

Le jeudi 28 octobre 2021 à 11h00, la 67e section de Macon a rendu, au cimetière de Sennecé-lès-Mâcon, un hommage à leur président honoraire et frère d'armes Christian Racca qui les avait quittés il y a bientôt un an. En raison des restrictions sanitaires, il n'avait pas pu être accompagné lors de son dernier voyage. Le président du Souvenir français, accompagné de son drapeau, s'est associé à cette cérémonie.
Une quarantaine d'adhérents de la section étaient présents au côté de Geneviève, l'épouse de Christian, de ses enfants et petits-enfants et en présence de Denise Noton, maire de St-Jean-le-Priche et Charles Rebischung-Marc, maire de Sennecé-lès-Mâcon.
Jean-Luc Prudent, président de la section, a retracé le brillant parcours militaire de Christian, son implication dans l'association où il a été président du secteur de Mâcon et président départemental de 1989 à 2004. Il a souligné son dévouement pour la ville de Mâcon où il a exercé les fonctions d'adjoint au maire, et pour la commune de St-Jean-de-Priche en tant que maire délégué. Jean-Claude Bernardet, président du Souvenir français, a rappelé son implication dans les associations patriotiques du Mâconnais
Après la remise de la plaque de la Médaille militaire, un moment de recueillement a été observé.
Christian restera un exemple de probité intellectuelle, de courage et de dévouement, ce n'est pas une page qui se tourne, mais un livre qui se ferme.

1349 – Louhans

Un centenaire mis à l'honneur

Né en 1921, Claudius Larose a fêté ses 100 ans le jeudi 30 septembre 2021 en présence d'une délégation de Médaillés militaires et de Frédéric Bouchet, maire de Louhans-Châteaurenaud.
En 1940, à 19 ans, il s'engage dans l'armée de Terre et rejoint Rabat (Maroc). Il intègre le 1er Régiment d'infanterie coloniale du Maroc où il obtient la spécialité transmetteur radio. De 1942 à 1947 il sert en Mauritanie au sein des troupes nomades d'infanterie de Marine et sillonne le désert. En 1948, il est désigné pour servir en Indochine au service des transmissions de l'état-major à Saigon. Fin 1948, volontaire, il embarque à bord d'un avion militaire chargé de matériels radios, sans connaitre la destination. Il atterrit à Bangkok (Thaïlande) où il est responsable radio de l'ambassade de France. Après le coup d'état militaire ,en juin 1951, Claudius Larose va rester seul plusieurs jours dans l'enceinte de l'ambassade, pour assurer les liaisons radios avec Paris. Il quitte la Thaïlande le 25 juillet 1955. En janvier 1956, après une remise à niveau à Agen, il est muté à Oujda (Maroc) où il est désigné comme responsable des transmissions de la Division militaire. De 1957 à 1958, il rejoint la base militaire de Séno (Laos). Sur ce site, hautement stratégique, Claudius est intégré au sein du dispositif d'écoutes radioélectriques. Il exerce à l'identique à Phnom Penh (Cambodge) de 1958 à 1959 et décide de mettre fin à sa carrière militaire. Nommé adjudant-chef en 1953, il a obtenu la Médaille militaire en 1956, la Médaille commémorative avec agrafe « Extrême-Orient » et la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe « Maroc ». Il se reconvertit comme agent d'assurances jusqu'en 1981 et s'implique ensuite dans le bénévolat auprès de son épouse enseignante. Toujours souriant et d'humeur égale, attachant, fidèle en amitié, doté d'une mémoire exceptionnelle, viscéralement attaché aux valeurs intrinsèques du civisme et du patriotisme, Claudius Larose, a toujours été présent à toutes les cérémonies patriotiques du Louhannais jusqu'à 97 ans.

72 SARTHE
UD 72

Hommage à Pierre Polisset

Né le 6 mars 1928 à Alfortville (Val de Marne), notre camarade Pierre Polisset nous a quittés, à l'âge de 93 ans, le 6 septembre 2021.
À 15 ans, il participe à des opérations de résistance à Paris, à 17 ans, il s'engage dans l'armée et rejoint l'Allemagne. Volontaire pour l'Indochine, il participe à de nombreuses opérations, au cours desquelles il est blessé, au sein du Régiment colonial de chasseurs de chars et du commando Roussel. De retour en métropole, il se remet en condition puis il est affecté en Algérie. Il prend sa retraite en 1961 avec le grade d'adjudant et une pension d'invalidité de 55%. Une nouvelle vie commence, il intègre une entreprise de transport à Nantes puis de retour en Sarthe rejoint la direction régionales des Affaires sanitaires et sociales comme secrétaire puis responsable et enfin président du tribunal du service contentieux. Particulièrement impliqué dans les milieux associatifs il sera président de l'Union départementale des combattants de la Sarthe, de 1993 à 2018. Il sera également administrateur, puis président de la commission nationale de l'action sociale à l'UNC de Paris et vice-président de l'ONAC, des anciens d'Indochine et des Médaillés militaires du Mans. Très actif au sein de la société civile, il occupera successivement des fonctions au conseil municipal de Mayet, à l'office du tourisme, au comité de jumelage, à la commission de réforme des personnels hospitaliers entre autres. Toute la communauté associative du monde combattant salue ce grand homme, toujours à l'écoute de ses adhérents et qui a notamment participé activement à l'intégration de la nouvelle génération des combattants OPEX.
Merci pour ton engagement et ton abnégation. Repose en paix !
Notre camarade était titulaire de :
– la Légion d'honneur (chevalier),
– la Médaille militaire (1961),
– l'ordre national du Mérite (chevalier),
– la croix de la Valeur militaire,
– l'ordre du lion du Sénégal (chevalier),
– la croix du combattant volontaire Indochine,
– la médaille des blessés de guerre,
– médailles commémoratives, Indochine et Algérie.
– la médaille d'argent de la SNEMM,
– la médaille d'or du mérite UNC,
– la médaille d'or du dévouement civil et militaire.

UD 72

Remise de drapeau à l'UD72

Après plusieurs mois de confinement, les Médaillés militaires de l'UD 72 ont pu se retrouver le samedi 16 octobre 2021 à la stèle des Médaillés militaires sarthois d'Yvré-l'Évêque à l'occasion de leur rendez-vous annuel. Cette année, la cérémonie, qui s'est déroulée en présence de plusieurs représentants du groupement de Gendarmerie du Mans, d'un sous officier du 2e RIMA, du président du comité d'entente, ainsi que de monsieur Jan, conseiller municipal du Mans et de monsieur Chauvin, conseiller municipal d'Yvré-l'Évêque, avait une connotation particulière. En effet, après la recherche de financements pour le renouvellement du drapeau de l'UD 72 le projet a pu enfin être concrétisé au cours de l'année 2021 avec le soutien de la SNEMM, du conseil régional et départemental, des municipalités du Mans et d'Yvré-l'Évêque, puis de l'ensemble des associations patriotiques de la Sarthe et des sections de Médaillés militaires de La Flèche, du Mans, de Mamers, de Coulaines et de la Ferté Bernard. Cette cérémonie solennelle, dirigée par Pierre Didelot maître de cérémonie et porte-drapeau de la 90e section, à laquelle étaient présents 19 portes-drapeaux a été l'occasion de bénir puis de remettre officiellement le drapeau de l'UD 72 à son porte-drapeau mais également de rendre hommage aux Médaillés militaires sarthois disparus, en se recueillant après un dépôt de gerbes. À l'issue, trois Médailles militaires ont été concédées à Émile Doguet, Marcel Edon, André Morel ; l'insigne de porte-drapeau a été remis à Harry Bouty ; des médailles de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire ont été remises à Roger Dutrievoz (or), Laurent Anne (bronze), Bruno Charbonneau (bronze), Henri Devanne (bronze), Bernard Morin (bronze) et à Denise Terpreau (argent). L'ensemble des participants s'est ensuite retrouvé autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse pour partager un moment de convivialité et de fraternité intergénérationnelle

76 SEINE-MARITIME
137 – Le Havre

La section à l'honneur

Lors de la cérémonie du 11 novembre commémorant l'armistice de la 1re Guerre mondiale, la 137e section des Médaillés militaires a été honorée par la remise de la Légion d'honneur et d'une Médaille militaire à deux de ses membres. Les décorations ont été remises par le capitaine de vaisseau Frédéric Janci, commandant d'armes de la place du Havre, en présence de Vanina Nicoli, sous-préfète et Édouard Phillipe, maire du Havre.
Bernard Fagot a été élevé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite durant la guerre d'Algérie. Appelé sous les drapeaux en 1956, il est affecté au 9e Régiment d'infanterie coloniale. Nommé successivement caporal, puis caporal-chef en tant que chef d'équipe de grenadiers voltigeurs. Au cours des opérations en Grande Kabylie, région de Bordj Séboua, puis au Douar Maatka, il obtient 2 citations pour son courage et son dynamisme en entraînant ses hommes à l'assaut des rebelles et permettant de dégager une section violemment prise à partie. Il est Médaillé militaire depuis 2002.
Gérard Ebran s'est vu concéder la Médaille militaire pour son action durant la guerre d'Algérie. Appelé sous les drapeaux en 1954, il est affecté au 59e bataillon du Génie. Pendant l'attaque d'un chantier de piste le 7 juillet 1956 à Bir Menten, il a fait preuve de sang froid et de courage en réparant sa mitrailleuse puis par son tir obligeant les rebelles à décrocher. Il est cité à l'ordre du régiment.
Le bureau et les membres de la section leur présentent leurs plus sincères félicitations.

79 DEUX-SÈVRES
886 – Saint-Maixent

Subvention exceptionnelle pour le musée du Sous-officier

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le musée du Sous-officier et la SNEMM, le vice-président général Patrick Lamy, accompagné du président et du vice-président de la 886e section, tous deux membres du bureau de l'association Les Amis du Musée - Le Chevron, a été reçu par le vice-président de cette dernière et le directeur adjoint du musée dans la salle dédiée à notre prestigieuse décoration le mardi 05 octobre 2021 à 16h00. Après un bref rappel des liens qui unissent l'ENSOA, le Musée et la SNEMM, le vice-président Lamy a remis un chèque, subvention exceptionnelle de la SNEMM allouée au musée, au vice-président Riéra.
L'association Les Amis du Musée – Le Chevron se porte garante de la bonne utilisation de ces fonds par l'équipe du musée pour l'aménagement et l'embellissement de notre salle.

UD 79

Assemblée générale des sections de l'union départementale

L'UD 79 a repris ses activités avec l'assemblée générale ordinaire des sections le 23 septembre 2021 à Magné. Après une année quasiment « blanche », les représentants de sept sections, sur les huit que compte l'UD 79, étaient heureux de se retrouver autour du président Patrick Lamy pour renouer physiquement des liens mis à rude épreuve pendant ces derniers mois.
Après un tour de table traditionnel au cours duquel chaque président a fait le point sur la situation de sa section et de ses effectifs, le président Lamy a présenté à l'assistance un large tour d'horizon de l'actualité nationale de l'association et présenté notamment les grandes réformes et les grands projets à venir.
Cette réunion fut l'occasion d'accueillir dans le bureau la nouvelle secrétaire, en la personne de Lucie Chaumeron, élue à l'unanimité et vivement remerciée par l'assistance pour son engagement au sein de l'union.
Après une matinée de labeur bien remplie, et dans la plus pure tradition de nos ancêtres les Gaulois, tout s'est terminé par un bon repas servi dans un écrin de verdure du Marais poitevin à la faveur d'une très belle journée d'arrière-saison.

81 TARN
250 – Albi

Journée des associations

Le 11 septembre 2021, la ville d'Albi a organisé la 7e édition de la journée des associations qui en regroupait 300. Pour la 1re fois, la section y a participé dans le cadre du respect des mesures de sécurité du fait du COVID 19. La police municipale veillait. Cette journée a été positive puisque la section a enregistré une adhésion ferme et deux autres sont en cours de concrétisation. De nombreuses personnes se sont arrêtées au stand pour s'informer. Activité nouvelle, à renouveler. Merci aux membres qui se sont déplacés et à ceux qui se sont excusés de n'avoir pu nous rejoindre. Pour clore cette journée, les membres du bureau ont posé pour la photo après avoir momentanément fait tomber le masque. Sur la photo on peut voir, de gauche à droite, le président Hung, le secrétaire R. Pouchol, le 1er vice-président M. Borlat, le 2e vice-président P. Migne et le trésorier R. Ciszek.

88 VOSGES
408 – Remiremont et environs

Assemblée générale

Le 30 octobre 2021, après avoir salué les autorités, Alain Michaux, président de l'U.D 88, les 65 adhérents et invités, le président Gilbert Bouché a demandé une minute de silence en mémoire des membres défunts. Depuis la dernière A.G six adhérents sont décédés : Jean Aiguier, Guy Viry, André Oger, Jean-Marie Rémy, Jean Hocquaud, Pierre Jacquemin et Arlette Mathieu, épouse d'André Mathieu, président honoraire. À ce moment de recueillement ont été associés les soldats, gendarmes, policiers, pompiers tombés en accomplissant leur devoir et toutes les victimes des attentats et de la barbarie.
Le président a souligne l'importance du devoir de mémoire et de la présence du plus grand nombre lors des cérémonies. Les porte-drapeaux ont été remerciés et félicités pour leur dévouement et leur fidélité. Un appel a été lancé pour trouver de nouveaux porte-drapeaux et accueillir de nouveaux adhérents. Le président a insiste sur la nécessité de respecter les dates d'envoi des documents comptables pour permettre le suivi administratif national. Une assemblée générale extraordinaire nationale a été organisée pour la refonte des statuts de la SNEMM, les résultats seront communiqués ultérieurement.Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité. La section compte à ce-jour : 58 titulaires, 27 dames d'entraide et 10 membres associés. Depuis la dernière AG, le président a participé à 27 cérémonies ou AG d'associations patriotiques dont 12 avec la participation du drapeau. Le rapport financier a été présenté par le trésorier Etienne Vannson. Sur proposition de Jean-Luc Villemin, vérificateur aux comptes, ce rapport a été adopté à l'unanimité avec de vifs remerciements et félicitations.Tous les membres du comité sortants ont été reconduits dans leur fonction. Après les allocutions d'usage, les autorités ont remis des diplômes et médailles pour engagement et fidélité à la Médaille militaire et à la SNEMM.
Une cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts de tous les conflits de St-Étienne-lès-Remiremont a clôturé cette réunion. Un repas amical a rassemblé 72 convives au mess de l'escadron 25/7.

91 ESSONNE
369 – Étampes

Assemblée générale annuelle

Le 24 septembre 2021, la 369e section s'est réunie en assemblée générale au château de Valnay (91). Durement éprouvée par la perte en peu de temps de son président Gérard Richard et de son trésorier Lucien Philippe mais aussi par les diverses restrictions et confinements empêchant toute réunion, la section ne s'est pas endormie définitivement grâce aux contacts téléphoniques.
Dans un premier temps, Hugues Gil a pris les commandes et a effectué les travaux de relance en compagnie de Jean-François Lacointe, trésorier, afin de retrouver un équilibre. Puis nous avons recruté un nouveau secrétaire Bernard Moulon, déjà secrétaire de l'UNPRG. Cette structure établie, nous avons organisé cette première assemblée pour pallier au manque de 2020. Pour marquer ce nouveau départ, un drapeau neuf, offert par la mairie d'Étampes, nous a été remis par Gilbert Dallerac, 4e adjoint, en remplacement de l'ancien qui selon Hugues Gil, a subi les manipulations et les affres du temps, preuve de sa présence aux manifestations quelques soient les conditions météorologiques. Ce drapeau a immédiatement été remis à Francis Pigeau, actuel porte-drapeau. Le président Gil lui a remis également un modèle réduit sur socle en signe de remerciement de la part de la section.
Ce congrès a été marqué par la présence de quelques personnalités dont monsieur Dallerac, 4e adjoint au maire, du chef d'escadron Nicolas Martin, commandant la compagnie de Gendarmerie d'Étampes, de Gilbert Chipault, président du Comité d'entente des Associations patriotiques d'Étampes, de Michel Hucault, président départemental des Médaillés militaires, mais aussi de nombreux adhérents de la section. Notons la visite furtive au cours de l'assemblée de Marie-Claude Girardeau, 1re adjointe.
Après avoir observé une minute de silence en mémoire de nos deux amis disparus et en y associant Pierre Jeanvoine, le nouveau comité a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée ainsi que les rapports moral et financier. Signalons que le bureau s'est déplacé ce jour sur les tombes de Gérard Richard et Lucien Philippe pour y déposer une gerbe et s'y recueillir.

92 HAUTS-DE-SEINE
626 – Courbevoie – La Garenne

Commémoration à Houlgate

Le 18 septembre 2021 à 7h tapantes, le car démarre de La Garenne-Colombes à destination d'Houlgate (Calvados). Après un arrêt à 8h30 sur l'autoroute pour un bon petit-déjeuner, nous arrivons à bon port à 10h30. Depuis plusieurs années la présidente et le trésorier sont invités par le président des associations patriotiques Yves Perrée et le président de l'UNC monsieur Chaillet pour participer aux cérémonies annuelles en hommage aux Morts pour la France, au monument sur la place de la Mairie. Après un défilé dans la ville avec, fanfare et 21 porte-drapeaux, Benito Belogi, notre vice-président pour la Légion d'honneur et Pierre Enjelbal pour la Médaille militaire en tête, nous rejoignons le monument des démineurs près de la plage. La présidente est invitée à déposer les gerbes avec les autorités.
Nous nous rendons en car, les cérémonies terminées, au château de Foucher de Careil ou de Caumont ou encore appelé Louis XIII. Il a été construit dans un parc de 32 hectares en 1863 à l'endroit même où Guillaume le Conquérant a campé avec son armée en 1066 avant d'envahir l'Angleterre. Depuis 1850 l'établissement est agréé pour accueillir des séjours d'enfants (centres de vacances et classes d'environnement) par la direction régionale et départementale du Calvados, de la Basse Normandie et de l'inspection académique de Caen. Les demandes étant très nombreuses la priorité est donnée aux enfants garennois. Le soleil étant de la partie nous prenons « l'apéro » dans le parc d'où nous avons une vue splendide sur Houlgate et la mer. Le déjeuner copieux et gustatif mérite une bonne promenade digestive le long de la plage avant de reprendre le chemin du retour. Dans le car certains en profitent pour faire une petite sieste. Après avoir eu la chance de profiter d'une belle journée, un déluge nous accompagne sur la route du retour. Nous arrivons à La Garenne à 21h00 tous ravis d'avoir passé une très bonne journée en remerciant les organisateurs, les porte-drapeaux, et en espérant nous retrouver l'année prochaine.

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Médaille de la jeunesse, des sports et de la vie associative

OR

TOUZALIN Christian, 606e (49)

BRONZE

DUTRIEVOZ Roger, 90e (72)

Diplôme d'honneur de porte-drapeau

10 ANS

GIROD Denis, 141e (51)

Médaille de bronze de la Défense nationale à titre exceptionnel

AGRAFE « ESSAIS NUCLÉAIRES »

FLOCHLAY Pierre, 1753e (29)
MORVAN Pierre, 141e (51)
PIERRE-JUSTIN Jean, 141e (51)
VELLERIN Paul, 283e (83)

Les membres de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire présente leurs très sincères félicitations aux nouveaux décorés.

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

CARNET

Naissances

HENRI, arrière-petit-fils de Madeleine LAGREE, 286e (59)
OWEN, arrière-petit-fils de Roger et Lydia COLSON, 64e (38)
CHARLOTTE, petite-fille de Jean-Pierre et Mme BEAULIEU 161e (30)
ISIA, arrière-petite-fille de Danielle et Jean-Pierre DECOMBARD 19e (21)

Noces

PLATINE (70 ans)

DECOMBAS Raymonde et Georges, 230e (57)

DIAMANT (60 ans)

CASSE Paulette et Yves, 242e (33)

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

BARREAU Antoinette, épouse de Henri BUFFET, 147e (85)
MELIN Gisèle, épouse de Jacques, 662e (62)
BREMAND Thérèse, épouse de Lucien, 147e (85)
HAIRION Chantal, épouse de Charles, 141e (51)
MIE Raymonde, épouse de Guy, 278e (83)
LOZACH Mireille, épouse de Louis, 1834e (83)
CHAU Marie-Louise, épouse de Si, 242e (33)
PETIDAN Marc, fils de René, 130e (08)
GARAT Monique, épouse de Bernard, 258e (83)

Afin d'éviter de fréquents doublons, nous remercions nos lecteurs de formuler leur demande de parution auprès des présidents de sections, lesquels se chargeront de nous communiquer l'information de préférence par voie électronique.

ERRATA 592

Dans la rubrique Naissance, au lieu de Théo, arrière-petit-fils de Pierre THOA,
Lire : HELLIOT.

01 Ain

DURAND Fernand, Montceaux (0430e)
KOWALSKI Joseph, Saint-Rémy (1136e)
POBEL Henri, Bourg-en-Bresse (1136e)
VAGANAY Jean, Saint-Didier-sur-Chalaronne (0983e)

02 Aisne

CROCHET Alain, Saint-Michel (1081e)
DUSSART Paul, Sissonne (0657e)
MALIN Suzanne, Beaurevoir (0286e)
PRÉVOT André, Gouy (0083e)
RIVIERE Jean-Claude, Andelain (0245e)

03 Allier

JACQUET René, Cusset (0027e)
MARS Daniel, Saint-Pourçain-sur-Sioule (1483e)
RIVERA André, Vichy (0027e)
TERT Aimé, Vichy (1698e)

04 Alpes-de-Haute-Provence

MAFFREN Alexis, Digne-les-Bains (0151e)
REYNAUD André, Oraison (0151e)

06 Alpes-Maritimes

ALARIS Marcel, Cagnes-sur-Mer (0508e)
BESTAGNO Monique, Beausoleil (0040e)
CARTIER Daniel, Saint-André-de-la-Roche (0002e)
GERMOND Nadine, Villefranche-sur-Mer (0564e)
MARCONNET Jacques, Magagnosc (0098e)
PADOVANI André, Antibes (0353e)
REAL René, Nice (0002e)

07 Ardèche

ADOBATI Henria, Tournon-sur-Rhône (1767e)
POROT Michelle, Paris 12 (0054e)

08 Ardennes

DOYEN Mari-Louise, Charleville-Mézières (0181e)
LIEBEAUX Hervé, Regniowez (0800e)
MAGNE Jean, Sedan (0130e)

09 Ariège

LUCCHESE Jean-Louis, L'Aiguillon (0241e)

11 Aude

BASTOUIL Germaine, Villasavary (0204e)
BESSIERE Claude, Port-la-Nouvelle (1448e)
CANTOS Emilienne, Sigean (1448e)
COMBELASSE Michel, Durban-Corbières (1448e)
CROS Louis, Port-la-Nouvelle (1448e)
GALINIER Jacques, Carcassonne (0216e)
GASPARD Georges, Port-la-Nouvelle (1448e)
GRASSET Jeannine, Port-la-Nouvelle (1448e)
KAMINSKI Arlette, Leucate (1448e)
LAPEYRE Jean, Port-la-Nouvelle (1448e)

12 Aveyron

BANCAREL Justin, Espalion (0769e)
PATE Michel, Villeneuve (3000e)

13 Bouches-du-Rhône

BARRY Nourou, Miramas (0423e)
CABON Joseph, Istres (0455e)
GAGNON Jean-Claude, Aubagne (0550e)
GHIBAUDO Jean-Paul, Istres (0455e)
GROMIER Michel, Alleins (0423e)
JACOMINO François, La Ciotat 0828e)
JOURDAN Suzanne, Aix-en-Provence (0290e)
LACROIX Yvette, Marseille (0502e)
LEGRAND Jean Jacques, Sénas (0423e)
ORSONI Gisèle, La Ciotat (0828e)
PEINADO Emmanuel, La Ciotat (0828e)
ROMAN Maxime, Pélissanne (0423e)

14 Calvados

BOLL Roger, Caen (0503e)
DESLOGES Pierre, Bissières (1450e)
FONTAINE Roger, Lisieux (0220e)
LEMASSON René, Evrecy (0220e)
MAILLARD René, Lisieux (0220e)

16 Charente

YONNET Fernand, Merpins (0889e)
CLIGNY Jacqueline, Aigre (0119e)

17 Charente-Maritime

GRASSINEAU Raymond, La Flotte (0704e)
LECOMTE Serge, Saint-Trojan-les-Bains (0600e)
MORY Patrick, Ballans (0883e)
QUIL Bernard, Saintes (0149e)
ROBIN Serge, Muron (0031e)
TWYFFELS Gilbert, Royan (0213e)

PLAQUES COMMÉMORATIVES
Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300 x 150 mm
Associations, particuliers, découvrez notre gamme de plaques standards et personnalisées.

Documentation et tarif sur simple demande à:
SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél.Fax: 03 89 69 16 67
Email : contact@serigraphiewetter.com
Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

18 Cher

DESJARDINS Ismael, Vierzon (0512e)
LAVALLE Daniel, Chateaumeillant (1254e)
LEBRET Jean-Paul, Lignières (0658e)

19 Corrèze

ADAM Denis, Chapelle Spinasse (0438e)
ARPAILLANGES Nicole, St-Pantaléon-de-Larche (0438e)
BARRET Pierre, Espartignac (0438e)

2B Haute-Corse

BLATT Jean, Bastia (0078e)
CHATEAU ARTAUD Michel, Olmeta-di-Tuda (0078e)
GUIDICELLI Dominique, Urtaca (0078e)
TAHAR Abdelkader, Vescovato (0078e)

21 Côte-d'Or

BOURNAZEL Marc, Fontaine-lès-Dijon (0019e)
DUBOIS André, Seurre (0670e)

22 Côtes-d'Armor

ANDRE Adrien, Ploufragan (0094e)
CARPIN Daniel, Saint-Brieuc (0094e)
CHESNAIS Yves, Dinan (0143e)
CILLARD Edouard, Plufur (0152e)
DUFRECHE Roger, Matignon (0486e)
ELVIRA Camille, Saint-Agathon (0094e)
GASPEL André, Pléneuf-Val-André (0094e)
LA BEE Daniel, Plouer-sur-Rance (0164e)
LE CALVEZ Rosa, Ploubazlanec (0016e)
MACHETEL Robert, Plerin (0094e)
MAFFARD Guy, St-Brieuc (0094e)
MARLEC Emmanuel, Quemper-Guézennec (1214e)
PETIT Michel, Lannion (0152e)
RONZET Robert, Erquy (1216e)

23 Creuse

JEANNOT Ginette, Guéret (0896e)

24 Dordogne

BAUDIFFIER Roger, La Roche-Chalais (1589e)
CAUCHETEUR Albert, Le Change (0025e)
CHIEZE Jean, La Force (0063e)
ESNAULT Daniel, Bergerac (0063e)
GUILLAUME Christian, St-Martin-de-Gurson (1598e)
JEAN Hubert, Sorges et Ligueux en Périgord (0833e)
LAFITTE Charles, St Astier (1408e)
VERGNOUX Daniel, Gaugeac (0023e)

25 Doubs

BOUSSET Christiane, Montferrand-le-Château (0144e)
BREY André, Ornans (0860e)
GUYON Jules, Levier (1557e)
JACQUOT Jacquot, Besançon (0144e)
LACHAIZE Pierre, Bart (0527e)
NOHL Josiane, Doubs (1557e)
PERRON Yves, Besançon (0144e)
VERONESE Denis, Mambouhans (0282e)
VIONNET Jean, Gellin (1557e)
VUILLERMOT Nicole, Le Russey (0549e)

26 Drôme

CORNELOUP Jean-Paul, Valence (0257e)
DEVISE Joseph, Châteauneuf-de-Galaure (3000e)
LAXENAIRE Françoise, Bourg-lès-Valence (0257e)

27 Eure

FIDELE Robert, Bouafles (1165e)
THOMAS Jacqueline, Chaise-Dieu-du-Theil (0913e)

28 Eure-et-Loir

GIRARD Maurice, Logron (0645e)
RIBOUCHON Eugène, Nogent-le-Rotrou (0631e)
VERDIER Bernard, Bonneval (0645e)

29 Finistère

DENIEL Yves, St-Pabu (1074e)
GUENA Joseph, Ploudalmezeau (1074e)
JAMBRIN Monique, Brasparts (0386e)
LE BLOA Marcel, Moelan-sur-Mer (1628e)
LE DUFF François, Plouescat (0325e)
L'HOSTIS Joseph, Ploudalmezeau (1074e)

30 Gard

AVIZOU Yvon, Milhaud (1797e)
HIDOUX Kamakchy, Manduel (0006e)
LAVAL Hubert, Nîmes 0006e)
LOUBES Jacques, Nîmes (1797e)
WURTZ Marguerite, St-Privat-de-Champclos (1196e)

31 Haute-Garonne

HORAK Casimir, Balma (1713e)
LE BIEZ Roger, Toulouse (1749e)
SAUSSAYE Lucien, Saint-Sulpice-sur-Lèze (1749e)

32 Gers

VILLAS Pierre, Mirande (1751e)

33 Gironde

ALLAMAND Louis, Lanton (1152e)
AUGE Claude, Saint-Seurin-sur-l'Isle (1058e)
BIDAULT Jean-François, Bègles (1700e)
CHAPOULIE André, Mérignac (1776e)
CLEMENT Michel, Arès (1430e)
DELMAS Albert, Biganos (1152e)
GERMAIN Claudine, Lanton (1152e)
GUERITE Jeanne, St Loubes (0392e)
LECLERC Noel, Arès (1430e)
PETIT André, Lesparre-Médoc (0661e)
SAINTAURENS René, Le Haillan (0392e)

34 Hérault

BRUSQUE Paulette, Sérignan (0066e)
DELRIEU Jean-Louis, Saint-Agathon (0347e)
EMONARD Yvette, Castelnau-le-Lez (1697e)
KOSINSKI Paul, Béziers (0023e)
KRIPPEL Louis, Gignac (0918e)
LARNOULD Daniel, Agde (1577e)
LE GOFF Nicole, Mèze (1562e)
MARTINEZ Christian, Agde (1577e)
MULET Auguste, Le Crès (1697e)
SINOQUET Paul, Mauguio (1697e)

35 Ille-et-Vilaine

CHESNAIS Eugène, Pleurtuit (0143e)
DELAHAYE Etienne, Plesder (1509e)
GOUPIL André, Roz-sur-Couesnon (1101e)
GUERIN Bernard, Plélan-le-Grand (1150e)
LEFEUVRE Michel, Saint-Méloir-des-Ondes (0143e)
ZEILER Yves, St-Malo (0143e)
ZIAJKO Paulette, Rennes (0073e)

36 Indre

COTTIN Pierre, Issoudun (0750e)
GUINER Albert, Le Poinconnet (0209e)
LUDMANN Louis, Coings (0209e)

37 Indre-et-Loire

BOUYRIE Roger, Veretz (0036e)
BREIL Hervé, La Ville-aux-Dames (1819e)
FRANCOIS Yves, Joué-lès-Tours (1819e)
HAUSSER Ginette, Villandry (1819e)
PRINCE Pierre, Joué-lès-Tours (1819e)
RIPELOUX René, Ballan-Miré (1819e)

38 Isère

NANNI Alexandre, Apprieu (0807e)
STABIO Angelo, Vienne (0064e)
TURCOT Odile, Grenoble (0096e)

39 Jura

CAVALLI Paulette, Saint-Claude (1501e)
GAUTHIER Jean, Chamblay (0142e)

40 Landes

CORNEILLE Bernard, Peyrehorade (1811e)
DAUDON Albert, Hagetmau (1373e)
LAJOU Michel, Aire-sur-l'Adour (1785e)
LATAPPY Jean, Carcen-Ponson (1585e)
LENDRES Denis, (1810e)
PUCHOUAU Yves-Jacques, St-Vincent-de-Tyrosse (1638e)

41 Loir-et-Cher

BEAUGENDRE Claude, Mulsans (0116e)
DANIOUX Bernard, Romorantin-Lanthenay (0395e)
TISSIER Claude, Romorantin-Lanthenay (0395e)

44 Loire-Atlantique

CHAUPLANNAZ René, St-Nazaire (0195e)
CODET Marie, Chateaubriant (0595e)
HALGAND Eugène, St-Nazaire (0195e)
HUCHET Roland, Saint-Brevin-les-Pins (0338e)
LOUZAOUEN Bernard, Remouillé (0180e)
MOINARD François, Prinquiau (0338e)

45 Loiret

BENARD Christian, Ingre (1739e)
DUPOUY Roger, Orléans (1739e)
LAGARDELLE Jack, St Denis-en-Val (0542e)

46 Lot

FLAUJAC Guy, Cahors (0080e)

47 Lot-et-Garonne

BUENO Pierre, Marmande (0912e)

49 Maine-et-Loire

DE TAND Michel, Doué la Fontaine (0606e)
FOULONNEAU Maryvonne, Villeveque (0131e)
GELINEAU Jacques, Le Lion-d'Angers (0131e)
SEIGNEURET Marcel, St-Lambert-des-Levées (0606e)

50 Manche

HOUTTEVILLE Albert, Quettehou (0428e)
LEPOITTEVIN TOINE Fernand, Valognes (0428e)
SARCHET Alphonse, Les Pieux (0428e)
VETTORATO Gilbert, Cherbourg-en-Cotentin (0428e)

51 Marne

CAJON Simone, Bagneux (0555e)
CHAFFAUX Lucien, Reims (0138e)
GAILLARD Claude, Cormontreuil (1787e)

52 Haute-Marne

LACOMBE André, Vaux-sous-Aubigny (0834e)

53 Mayenne

HAEU Madeleine, Menil (0372e)

54 Meurthe-et-Moselle

BOCQUILLON Yvette, Villers-lès-Nancy (0044e)
BOUTHILLIER Fernand, Nancy (0044e)
DEGAUCHY Philippe, Nancy (0044e)
ETIENNE Odette, Bertrambois (1234e)
HERVIGOT Alain, Schifflfange (0084e)
LALLEMENT Edmond, Blénod-lès-Pont-à-Mousson (0062e)
QUENET Virginie, Vandœuvre-lès-Nancy (0044e)
RODRIGUEZ Lucien, Cirey-sur-Vezouze (1234e)
ROUET Elie, Longwy (0084e)
THIRION Marcel, Neufmaisons (1234e)

55 Meuse

AGNIEL Maurice, Verdun (0082e)
CAMUS Charles, Hattonville (0415e)
PEYNAUD Roger, Verdun (0082e)

56 Morbihan

BEUZET Louis, Pont-Scorff (0964e)
CALLONNEC Lucien, Ploemeur (0964e)
CAMUS René, Plouay (1307e)
CAUDAL Hippolyte, Loqueltas (0125e)
DELAHAYE Roger, Hennebont (0333e)
DOLO Geneviève, Guer (1150e)
ERVE André, Quiberon (0589e)
JAN Francis, Lanester (0043e)
JEGOUSSE Jean-Pierre, Vannes (0125e)
KERMAREC Yves, Theix (0125e)
MAGRES Hélène, Muzillac (1741e)
PERNOT Jacqueline, Caudan (0964e)
TANGUY André, Vannes (0125e)
THOMAS Marie-Louise, Hennebont (0333e)

57 Moselle

BIRARDA Italo, Jouy-aux-Arches (0230e)
BOUR Gérard, Momerstroff (1217e)
CONREUX Albert, Puttelange-aux-Lacs (0243e)
DIEMERT André, Phalsbourg (0246e)
GRANDCLAUDE Maurice, Marly (0230e)
JUNG Armand, Gandrange (0340e)
MINAIRE Rosine, Metz (0230e)
PIAT Jacques, Marly (0230e)
PINGANT Bernard, Manom (0340e)
SELEZULA Elisabeth, Montigny-lès-Metz (0230e)

58 Nièvre

BERNIER Bernard, Bona (1357e)
COSTE Marcel, Chantenay-Saint-Imbert (0153e)

59 Nord

DARTUS Francis, Cambrai (0286e)
DELCROIX René, Nomain (0133e)
DEMOUVEAUX Roland, Chereng (0034e)
DENEUBOURG René, Noyelles-sur-Sambre (1049e)
DESCAMPS Jean, Escaudain 1297e)
DHENIN Christian, Cambrai (0286e)
ISOLA Georges, Villers-Outréaux (0286e)
KOMASA Régine, Le Quesnoy (0831e)
NYKIEL Marcel, Cambrai (0286e)
PARENT Bernard, Cambrai (0286e)
PRINCE michel, Marly (1297e)
RAJAONA Laure, Ferrière-la-Grande (0141e)
SULMON Gérard, Aulnoye-Aymeries (1049e)

60 Oise

AMEL Roger, Longueil-Sainte-Marie (0136e)
BOST Eugène, Noyon (0157e)
BRUYER Dominique, Pont-Ste-Maxence (3000e)
CAMUS Guy, Noyon (0157e)
MALIN Jean, Guiscard (0157e)
MEDICI Andrée, Verderonne (0699e)
RINGOT Lucien, Auneuil (1302e)
ZANGHELLINI Madeleine, Pont-Ste-Maxence (0699e)

61 Orne

BRESTEAUX Pierre, Sète (UD61)
FOSSE Jean-Marie, La Ferté-en-Ouche (0913e)
LOUVEL René, Saint-Germain-du-Corbeïs (0699e)

62 Pas-de-Calais

BOISSONNET Bernard, Le Touquet-Paris-Plage (1374e)
HORVILLE Pierre, Brimeux (1374e)
KAPELSKI Edmonde, Liévin (0561e)
NIELLEN René, Polincove (0958e)

63 Puy-de-Dôme

HEUX Raymond, Échandelys (0878e)
MONTAGNER Jean-Baptiste, Cournon d'Auvergne (0747e)

64 Pyrénées-Atlantiques

ARTIGUEBIEILLE Roger, Boucau (1002e)
DESPONTS Pierre, Monein (0107e)
DUPE René, Billère (1638e)
LAMARQUE Jean-Baptiste Bernard, Biarritz (1823e)
MATHIEU Louis, Saint-Jean-de-Luz (0603e)
SALABERT Etienne, Morlaàs (0188e)
Y TOT Nai, Boucau (0039e)

65 Hautes-Pyrénées

DALEAS henri, Montgaillard (0183e)
DALEAS Liliane, Trie-sur-Baïse (1685e)
FERRAS Philippe, Pouzac (0240e)
FONTAN Gaston, Saint-Sever-de-Rustan (0839e)

66 Pyrénées-Orientales

AGESILAS Christiane, Canet-en-Roussillon (1668e)
ANGLADE Jean -Michel, Thuir (1712e)
BARRAL Claude, Perpignan (0053e)
BONAFOS Roger, Elne (1716e)
CAMPOS Marcel, Tresser (1784e)
CORNEC Michel, Rivesaltes (1676e)
DELICE Rémi, St-Laurent-de-la-Salanque (1620e)
DUFFAUD André, Rivesaltes (1676e)
ETHEVE Alix, Canet-en-Roussillon (1668e)
LEBARBIER Georges, Saleilles (1621e)
LITVINOFF Nicole, Llupia (1712e)
ROUEN Josiane, Canet-en-Roussillon (1668e)
RUDELLE Josette, Saint-Cyprien (1621e)
SALOM Francis, St André (1716e)

67 Bas-Rhin

CHETTAB Salim, Strasbourg (0236e)
COLIN Jean, Bischheim (0236e)
HAAG Charles, Saverne (0788e)
HIMBER François, Lipsheim (0236e)
LEGRAND Alfred, Selestat (0272e)
MUNIER PUGIN André, Barr (0236e)
MURY Suzanne, Altkirch (0323e)
STEBAN Jean-François, Marienthal (0327e)
VILLEMINEY Marcel, Illkirch-Graffenstaden (0309e)

68 Haut-Rhin

HEINTZ Alice, Altkirch (0236e)
JACQUERE Jean-Paul, Orbey (0308e)
REY Jean, Volgelsheim (1756e)
SCHMITT Roland, Zimmerbach (0308e)
WEILLER Raymond, Ste-Marie-aux-Mines (1704e)

70 Haute-Saône

CHRETIEN Gilbert, Navenne (0309e)
GHILARDINI Joseph, Autrey-lès-Cerre (0309e)
LECOUFFE Eugène, Granges-le-Bourg (0476e)
MOUGEOT Claude, Saint-Barthélemy (1783e)
PY Colette, Mélisey (1783e)

71 Saône-et-Loire

DUFIEUX France-Marie, Chalon-sur-Saône (0238e)
RICHARD Michel, Louhans (1349e)
VEAUX Bernard, Tournus (0238e)

72 Sarthe

DUFRESNE Gibert, La Flèche (0076e)
JUTEAU Henriette, La Suze-sur-Sarthe (0076e)
LEE Josiane, La Flèche (0076e)
MERAUT Jean-Jacques, La Flèche (0076e)
POLISSET Pierre, Mayet (0090e)
YANNIC Alain, Parigné-l'Évêque (0076e)

73 Savoie

ROUX-MOLLARD Jean , Gilly-sur-Isère (0667e)
SUTY Roland, Yenne (0096e)

74 Haute-Savoie

BONAVITA Michel, Chamonix-Mont-Blanc (1030e)
BOURDIN Raymonde, Habère-Lullin (1442e)
OLESZAK-CORNU Yvette, Annemasse (1136e)

76 Seine-Maritime

LOQUET Pierre, Saint-Saire (0643e)
TOREL Michel, Saint-Saëns (0643e)

77 Seine-et-Marne

CHAMPAGNAC Jacques, St-Fargeau-Ponthierry (0075e)
GROSS Luce, Cesson (0075e)
LARUE Guy, Sognolles-en-Montois (0010e)
PETOT Robert, Le Mée-sur-Seine (0075e)
RICOMARD Marie-Marcelle, Boissise-le-Roi (0075e)

78 Yvelines

VALLETTE Pierre, Verneuil-sur-Seine (1183e)

79 Deux-Sèvres

BAILLY Pierre, Chauray (0081e)
FAUCHER Michel, Niort (0084e)
PARSONNEAU Jean-Marie, St-Aubin-le-Cloud (UD79)
ROGER Robert, Parthenay (UD79)
SIMON Michel, La Crèche (0886e)

83 Var

ANTON Emilie, Cuers (1722e)
BARTECKI Michel, Brignoles (0311e)
BERNARD Georges, Camps-la-Source (1754e)
DEMORAS Roger, Draguignan (0278e)
FERRANDIS Christian, La Valette-du-Var
GOBERT Micheline, La Farlede (1527e)
GUYOMARD Guy, La Seyne-sur-Mer (0630e)
HEURTAULT Roger, La Seyne-sur-Mer (0344e)
LEPINE Claude, La Farlede (1718e)
MARIE Bernard, La Valette-du-Var (UD83e)
MARTIN Raymond, Gareoult (1574e)
NAHIRNY Simon, La Garde (1527e)
PREZIOSI Jean, Six-Fours-les-Plages (0630e)
SAVEL Joseph, Le Cannet-des-Maures (0258e)
TARDIEU Jean-Pierre, Cuers (1722e)
TASSIN Guy, Fréjus (0098e)

84 Vaucluse

BOBE Bernard, Piolenc (0252e)
CHARTIER Eliane, Piolenc (0252e)
FACHAUX Régis, Pertuis (UD84e)
GAERNI Vélia, Orange (0205e)
GROUARD Alain, Apt (1090e)
LEVESQUE Jacques, Orange (0252e)
MOLLIERE Bernard, L'Isle-sur-la-Sorgue (1609e)
RETZIGNAC Pierre,Sérignan-du-Comtat (0252e)
SIMON Jacques, Violès (0252e)
SINTES Juliette, Robion (0955e)
SOCIE Marie-Cécile, Orange (0252e)

85 Vendée

AYRAUD Jacques, Mareuil-sur-Lay-Dissais (0685e)
BLANCHARD Maurice, Beauvoir-sur-Mer (0796e)
CARTRON Fulgent, Les Herbiers (1456e)
DAVID Marcel, Challand (0758e)
PIDOUX Michel, La Roche-sur-Yon 50147e)
RABINEAU Roger, Commequiers (0758e)
VERDIER Janny, Bretignolles-sur-Mer (1383e)

86 Vienne

DIMMERS Francis, Thure (0304e)
LA SOUDIERE Raymond, Couhe (0616e)

87 Haute-Vienne

LUKASZYK Patrick, Le Palais-sur-Vienne (0045e)
PARTHONNAUD Alain, Limoges (0045e)

88 Vosges

CORROY Marcel, Neufchâteau (0408e)
FASTREZ Paulette, Fontenoy-le-Château (1724e)
HEREL Lucien, Martigny-les-Bains (1724e)
IDOINE Jean-Claude, St Nabord (0408e)

89 Yonne

BOILEAU Raymond, Fleury-la-Vallée (0176e)
CALMUS Raymonde, Perrigny (0176e)
DEBIASTRE Jean-Paul, Villeneuve-sur-Yonne (0360e)
KNEUBUHLER Noël, Chichée (0176e)
LAMBERT Lucien, Sens (0176e)
MESPOULHE Denise, Châtel-Censoir (0176e)
MILESI René, Appoigny (0176e)
REMOND André, Champigny (0360e)
ROMAN SANCHEZ Nicanor, Malay-le-Grand (0360e)
SPATARO Nicolas, Joigny (0176e)

91 Essonne

DECARPENTRIE Gustave, Villebon-sur-Yvette (1678e)
MARTINEZ Roger, Epinay-sur-Orge (1678e)

92 Hauts-de-Seine

CHALON Armand, Meudon-la-Forêt (1642e)
MULOT Gisèle, Malakoff (0013e)
VASSE Jacqueline, Asnieres-sur-Seine (1165e)

93 Seine-Saint-Denis

RENOT Roger, Gagny (0478e)

94 Val-de-Marne

DELSAUX Yvon, Vitry-sur-Seine (1831e)

95 Val-d'Oise

DELARUE André, Pontoise (0207e)
KERHERVE Louis, Louvres (1691e)
NEGROBAR François, Sarcelles (1691e)
TRON Madeleine, Gonesse (1691e)

96 Martinique

LABUTHIE René, Grand Bourg (0154e)
MANNETIER Elie, St Francois (0154e)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

RAPPEL IMPORTANT

- Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable.effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.
- Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**

Le sergent Maxime Blasco est mort pour la France le 24 septembre 2021 lors d'une action de combat au Mali

Né le 4 décembre 1986 à Grenoble, le sergent Maxime Blasco a accompli toute sa carrière au 7e bataillon de chasseurs alpins. Il s'y engage le 1er août 2012 et se distingue rapidement au cours de sa formation initiale, par son excellent état d'esprit et ses compétences. Il devient tour à tour tireur de précision puis tireur d'élite du groupe commando montagne (GCM).

Le 24 septembre, le sergent Maxime Blasco est mort au combat au cours d'une opération de reconnaissance et de harcèlement conduite par la force Barkhane dans le Gourma malien, au Sud-Est de N'Daki, dans la région de Gossi, à proximité de la frontière entre le Mali et le Burkina Faso.

En récompense de ses services exceptionnels, il avait été décoré de la croix de la Valeur militaire avec étoile de Vermeil puis de la Médaille Militaire des mains du Président de la République. Lors d'une très sobre cérémonie dans la cour d'honneur des Invalides, le Président Macron lui a décerné la Légion d'honneur.

La communauté des Médaillés Militaire s'incline très respectueusement devant ce jeune et grand soldat.

SECTION N° ..... de .....

BULLETIN D'ADHÉSION

Un formulaire d'adhésion figure sur le site en version téléchargeable

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : dpd@snemm.fr

ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre ❍ **Air** ❍

Mer ❍ **Gendarmerie** ❍

Mme/M. : Nom .....

Prénom(s) .....

Né(e) le ..... à .....

Adresse .....

Code Postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville .....

Téléphone ⌊_⌊_ ⌊_⌊_ ⌊_⌊_ ⌊_⌊_ ⌊_⌊_

Adresse électronique .....@.....

Ancien combattant ❍ Oui ❍ Non

N° carte AC ..... Date délivrance .....

CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

❍ **MEMBRE TITULAIRE** .....25,00€
Médaillé militaire par décret n° ..... du .....

❍ **MEMBRE ASSOCIÉ** .....25,00€

❍ **DAME D'ENTRAIDE** .....10,00€

❍ **ABONNEMENT ANNUEL REVUE** .....6,00€
❒ Dame d'entraide veuve de Médaillé militaire
(Revue adressée gratuitement)

Fait à .....

Le .....

Signature de l'adhérent

SERVICE DES EFFECTIFS
Tél. : 06 75 04 64 20
responsable.effectifs@snemm.fr

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE
Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° IOCA 0812574A. Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922). Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot GR 113.

SIÈGE SOCIAL
36, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. : 01 45 22 68 12
Fax : 01 45 22 00 39
N° siret : 342 006 491 00019

ORGANISATION DU SIÈGE

Bureau national

Président général : **José Miguel Real**
07 87 67 15 83
president.general@snemm.fr

Vice-président : Patrick Lamy
06 07 47 95 64
1ervp@snemm.fr

Secrétaire général : Patrick Lamy
06 07 47 95 64
sg@snemm.fr

Trésorier général : Jean-Pierre Beaulieu
06 43 92 41 62
tresorerie.generale@snemm.fr

CONTACTS

Direction : 01 45 22 68 12
direction@snemm.fr

Secrétariat général : 01 45 22 68 11
secretariat.general@snemm.fr

Chef comptable : 01 45 22 84 47
chef.comptable@snemm.fr
compta-structures@snemm.fr

Comptabilité / Structures : 01 45 22 84 51
comptabilite@snemm.fr

Effectifs (adhésions, abonnements, changements d'adresse, mutations, radiations) **: 06 75 04 64 20**
responsable.effectifs@snemm.fr

Entraide : 06 33 28 45 75
entraide@snemm.fr

Chancellerie : 06 89 36 82 44
chancellerie@snemm.fr

Récompenses : 06 89 36 82 44
recompenses@snemm.fr

Revue (conception-réalisation) **:**
revue@snemm.fr

Communication : 06 23 87 37 36
communication@snemm.fr
christophe.raisonnier@gmail.com

Site «Vie des structures» :
articlesviedesstructures@snemm.fr

Site internet : 06 42 62 61 48
site.internet@snemm.fr

Boutique : 01 45 22 98 17
boutique@snemm.fr

Bernard SKORA
527 – Montbéliard

Bernard Skora est né le 9 avril 1936 à Dijon (21). Le 1er septembre 1956, après 4 mois de stage à Constance (Allemagne), il est affecté à Saida dans l'Oranais au 8e régiment d'Infanterie motorisée. Il a été cité le 5 avril 1957 à l'ordre du régiment, pour avoir délogé des rebelles et repoussé leur assaut. Après avoir participé à de nombreuses missions lors de séjour en Algérie. Il a été rayé des contrôles le 18 décembre 1958. Rendu à la vie civile, il travaille aux établissements Peugeot à Sochaux et après une brillante carrière prend sa retraite en 1992. Il est porte-drapeau de la société CATM de Dasles depuis 1966 et porte-drapeau de la section de depuis 2016.

Médaille militaire (2010),
Croix de la Valeur militaire,
Croix du combattant (1958),
Médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Algérie,
Médaille de reconnaissance de la Nation (2003).

Jacques LAFARGE
257 – Valence

Jacques Lafarge est né le 16 avril 1926 à Boulogne-Billancourt (92). Engagé volontaire, le 18 août 1944, au titre du 24e régiment d'Infanterie il participe à la campagne de France et d'Allemagne. À partir de décembre 1945 il va servir au sein des troupes de Marine. Il sera affecté dans 8 unités d'infanterie coloniale différentes qui le conduiront en Indochine, en Algérie, en Guinée-Conakry, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Il quitte l'armée active le 27 novembre 1964. Combattant valeureux au sang-froid reconnu, il sera cité à l'ordre de la division et à l'ordre du régiment pour ses actions en Indochine. Il obtiendra alors la Croix du combattant avec étoiles de bronze et d'argent. Il est en outre titulaire de la croix de guerre des TOE, de la Médaille militaire décernée le 05/05/1963, de l'Ordre national du Mérite (chevalier) le 30 octobre 1998 et la Légion d'honneur (chevalier) le 13 juillet 2017. Jacques Lafarge est le porte-drapeau de la section depuis 42 ans. À l'heure où il transmet le flambeau nous ne manquons pas de louer son investissement, sa loyauté et sa disponibilité sans faille. Qu'il en soit remercié.

Raymond DAMILO
841 – Conflans-Jarny-Briey

Raymond Damilo est né le 21 août 1939 à Roussy-le-Village en Moselle (57). En 1959, il est incorporé au 18e RIT (Régiment d'Instruction des Transmissions) à Épinal (88), classe 59 2/A. Après sa formation, il est muté au 53e BT (Bataillon de Transmissions) à Fribourg en Allemagne. En plus de sa formation militaire, en tant que sportif de haut niveau, il est responsable de la section judo du bataillon. En février 1960, c'est le départ pour l'Algérie. Il sera démobilisé le 31 janvier 1962. Ses faits d'armes lui ont valu de nombreuses décorations. Il est ancien combattant depuis 1983. De retour à la vie civile, ceinture noire 4e dan et professeur de judo (diplôme en 1974), il effectue une longue carrière, restant toujours au service de la collectivité (conseiller municipal pendant 43 ans de 1977 à 2020, dont 12 ans en tant que 1er adjoint) et de la jeunesse (création du club de judo de Joeuf (54) en 1965 et de Montois-la-Montagne (54) en 1980) et qui se soldera par l'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports or (2013), des récompenses départementales et régionales : médaille de vermeil en 2007 et médaille d'or en 2020. La Médaille militaire lui est concédée en 2008, il adhère aussitôt à notre 841e section de Conflans-Jarny-Briey et lorsque le président de section lui propose d'être porte-drapeau, il accepte aussitôt. Il répond toujours présent lors des manifestations patriotiques, devoirs de mémoire et cérémonies d'adieux aux obsèques de nos camarades.

Médaille militaire (2008),
Croix de la Valeur militaire avec étoile,
Croix du combattant,
Médaille de reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative du maintien de l'ordre,
Médaille commémorative AFN.

Jacques CLOUX
67 – Macon

Jacques Cloux, né le 1er novembre 1938 à Clermont-Ferrand (63), est incorporé en tant qu'appelé du contingent le 5 novembre 1958 au GIBPC de Mont-de-Marsan où il effectue ses classes. En février 1959, il est affecté au groupement d'Instruction de la brigade parachutiste de Bayonne où il réussit les tests physiques ainsi que le stage de perfectionnement. Il obtient son brevet de parachutiste le 4 février 1959 (N° 153.228). Affecté par la suite au 6e régiment de parachutistes d'nfanterie de Marine, il embarque le 4 décembre 1959 à Port-Vendres (66) pour rejoindre Alger le 5 et la caserne des Orangers à Blida. Pendant son séjour en Algérie, en tant que pourvoyeur de pièces et grenadier voltigeur, il servira sur des théâtres d'opérations où il sera, comme ses camarades, héliporté de nombreuses fois. Il participera aux opérations *Jumelles* dans l'Akfadou, *Cigale* dans l'Oursenis et d'autres dans la région de Sétif. Il rejoindra la France le 19 février 1961 et sera libéré de ses obligations légales de service en mars. Pour sa manière de servir, le certificat de bonne conduite lui sera délivré le 3 février 1961 par le chef de corps du 6e RPIMA. En 2008, retraité, il adhère à l'association des parachutistes de Mâcon (71) où son esprit de camaraderie est unanimement reconnu. De 2009 à 2015, il rejoint l'Union fédérale des Associations françaises des Anciens combattants, où il exerce les fonctions de porte-drapeau et assure celle de trésorier par intérim. Fin 2015 Jacques adhère alors comme membre associé de la section et se porte volontaire pour être porte-drapeau, fonction assumée avec sérieux, fidélité, et dévouement. Sa présence est remarquée à toutes les manifestations de notre association et aux manifestations patriotiques de la région pendant lesquelles il s'attache à entretenir le devoir de mémoire. Le 22 juillet 1960, la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe « Algérie » lui a été décernée. La 14 décembre 1981 il a reçu la carte du combattant et le 2 décembre 2009, le titre de reconnaissance de la Nation.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).
Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction

NOTRE BOUTIQUE

Médaille Militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire : 39 €

Médaille « Vauban »

Prix unitaire : 22 €

Médaille «SNEMM»

Prix unitaire : 29 €

Coffret finition nickel brillant

Intérieur velours, couvercle
estampé en relief finition vieil argent
(diam. 8 cm / hauteur 2,5 cm)
Prix unitaire : 35 €

Album illustré «L'épopée de la Médaille Militaire»

Prix unitaire : ~~16~~ €
Nouveau prix : 10 €
+ Frais de port :
de 1 à 4 exemplaires 4 €
de 5 à 10 exemplaires 10 €
Au-delà de 10 exemplaires,nous consulter.
Les bénéfices de la vente de ces albums seront intégralement reversés au service de l'entraide

Foulard

Prix unitaire : 15 €

Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention 10 ans, 20 ans et 30 ans)
Prix unitaire : 13 €

Retrouvez
d'autres articles sur :
www.snemm.fr
Rubrique «**Boutique**»

Ces articles sont disponibles au Siège 36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris (Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

Attention : les règlements par CB ne sont pas acceptés pour les articles pris sur place.

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de rédiger votre commande sur papier libre, sans omettre d'y joindre votre règlement par chèque libellé à l'ordre de la SNEMM.
Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois, si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter 6 € au montant de votre commande. (Voir ci-dessus tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEMM-BOUTIQUE : 01 45 22 98 17